FC
384.1
.M63
O35
1911

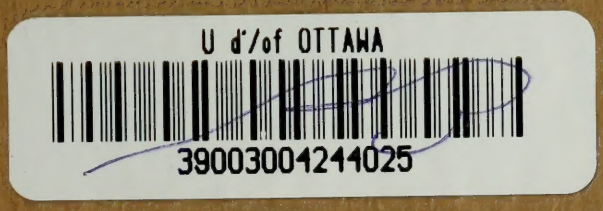

CE

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvredesdeuxmon00qube

6 3/4

ŒUVRE

DES DEUX MONUMENTS

— A —

MONTCALM

A VESTRIC-CANDIAC, FRANCE, ET A QUEBEC, CANADA

1910-1911

NOTES, .·. SOUVENIRS, .·. ILLUSTRATIONS

COUVENT DU SACRE-COEUR
ÉLÈVES
OTTAWA, CANADA.

QUEBEC
La Cie de Publication "Le Soleil"

1911

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

FC
384.1
.M63035
1911

Monument érigé à Vestric-Candiac, Gard, France

JUNIORAT DU SACRÉ-CŒUR
ÉLÈVES

Monument érigé à Québec, Canada.

Les deux monuments à Montcalm

C'est à une double pensée à la fois noble et patriotique qu'est due l'érection des deux monuments élevés simultanément à la gloire de Montcalm : l'un, en France, dans le département du Gard, à Vestric-Candiac, à l'endroit même où Montcalm est né et a vécu ; l'autre, à Québec, dont l'inauguration doit bientôt avoir lieu avec la même solennité que celle qui a marqué le dévoilement du premier, le 17 juillet 1910.

L'honneur d'avoir eu l'idée de ces deux monuments revient à l'éminent artiste qui a consacré son talent à faire une œuvre d'un puissant intérêt et d'une haute inspiration : M. Léopold Morice, de Paris, qui, originaire de la région de Montcalm, "*avait appris* "*tout jeune à admirer cette belle figure de Montcalm*, et dont "*une des* "*joies de sa vie est d'avoir eu la pensée d'exécuter en bronze celui qui* "*était non seulement un héros dans toute l'acception du mot, mais aussi* "*un compatriote illustre.*"

Il eut la bonne fortune d'avoir comme architecte du piédestal destiné à faire ressortir son œuvre magistrale, un digne collaborateur : M. Paul Chabert, de Nîmes ; et comme promoteur de son projet, en la personne de M. Gaston Bouzanquet, citoyen influent et distingué de Vauvert, (1) un homme d'une rare énergie, d'une persévérance et d'un patriotisme dignes de toute louange. De ce moment, le succès fut assuré. Grâce à son initiative intelligente et active, et au dévoué concours de l'association "La Canadienne", de Paris, des comités se formèrent à Vauvert, à Paris et à Québec, qui rivalisèrent de zèle dans la réalisation de cette noble entreprise.

Le but de cet ami enthousiaste du Canada français n'était pas seulement de doter les deux pays que Montcalm a illustrés de sa valeur d'un monument qui proclame et perpétue sa gloire, et de les unir dans un même et solennel hommage au héros qui donna sa vie au pays qu'on appelait jadis la Nouvelle France et qui représente, comme le dit si bien le marquis de Ségur, (2) "*un grand souvenir de l'ancienne France*", mais aussi "*de renouer des relations intimes*", trop longtemps interrompues par la force des évènements

(1) Localité dont Vestric-Candiac faisait autrefois partie, située près de Nîmes, dans le Sud de la France.

(2) Silhouettes historiques : Montcalm.

du passé, entre deux pays unis autrefois par des liens très étroits : le pays natal de Montcalm et celui de sa mort glorieuse.

Que ces deux pensées, accueillies avec la même faveur des deux côtés de l'océan, n'aient pas été conçues plus tôt qu'en l'an 1907, faut-il s'en étonner ?

Savait-on en France que les soixante mille français que Louis XV avait abandonné lors de la Cession du Canada à la Grande-Bretagne, s'étaient prodigieusement multipliés et étaient restés français comme auparavant en gardant pieusement et fidèlement leur foi, leur langue, leurs lois et leurs traditions, tout en vivant sous la domination anglaise ?

Savait-on bien encore que la gloire de Montcalm, loin de s'effacer, n'avait fait que grandir avec le temps ;—que son nom était universellement vénéré dans les provinces anglaises et françaises du Canada, et dans les Etats limitrophes de la Confédération américaine ;—que son souvenir et celui de ses exploits, de ses vertus héroïques, étaient pour beaucoup dans l'accomplissement de ce phénomène de la survivance de la race française au Canada qu'un écrivain français illustre, M. Maurice Barrès, a de nos jours si justement appelé " *le miracle canadien* " ?

Après la prise de Québec et de Montréal, n'avait-on pas affirmé, au retour de l'armée, de la noblesse et des représentants de l'autorité civile, que les nouveaux sujets du Roi Georges III, dans la Nouvelle-France deviendraient bientôt anglais ?

" Aux derniers défenseurs qu'un dernier brick emporte "
" Tout disait, triste et sombre: " Adieu, la France est morte !
" La France est morte au Canada ! " (1)

Et depuis, l'opinion ne s'était-elle pas formée, en France, que l'élément français y était disparu ?

Comment cette légende, allant sans cesse se fortifiant par la préoccupation des esprits à la guerre de l'Indépendance américaine à laquelle la France prit une part si active, et aux guerres de la Révolution et de l'Empire qui suivirent, pouvait-elle cesser de s'accréditer ?

Par nos journaux ? Plus de quarante ans s'étaient écoulés depuis la Cession, lorsque le premier journal important de langue française *Le Canadien*, paraissait à Québec, en 1806.

Par nos historiens ? Il y avait encore plus longtemps que le Canada était séparé de la France, lorsque Michel Bibaud, notre premier historien canadien publiait en 1845, son Histoire du Canada sous la Domination anglaise.

(1) Les Deux Frances : Gustave Zidler.

Par nos poëtes ? Près de cent ans s'étaient aussi écoulés lorsque Crémazie publiait ses strophes toutes vibrantes de patriotisme. D'ailleurs, à une époque où le Canada était si ignoré, et où les communications étaient encore si difficiles, poëtes, historiens, journalistes avaient peu d'espoir d'être lus en France par un nombreux public, même à Paris.

Par des relations suivies ? Les voyages entre les deux pays étaient si coûteux, si longs et si périlleux que la venue d'un Français au Canada, et le départ d'un Canadien-français pour la France étaient un évènement. C'est ce fait que M. Emile Salone, le distingué sécrétaire-général de l'Alliance française, à Paris, a noté dans un très intéressant article de revue intitulé : " Canadiens en France et Français au Canada ", publié le 11 mai dernier dans le supplément de " La Canadienne ", de Paris. " Nous avons de la peine aujour-" d'hui, écrivait-il, à nous figurer à quel point pendant le premier " siècle de la domination anglaise les relations étaient devenues diffi-" ciles entre la France et le Canada. Je ne sais pas s'il se trouvera " jamais un érudit de l'école de Mgr. Tanguay pour relever les " noms des Canadiens qui sont venus en France et des Français qui " sont venus au Canada dans le cours de cette longue période, mais " ce qu'il y a de sûr c'est que la liste sera courte."

Par des délégations officielles ? La première occasion que le Canada ait eue d'envoyer une délégation de ce genre en France a été l'Exposition universelle de Paris, en 1855, alors que M. Jean-Charles Taché, l'un de nos meilleurs écrivains, fut choisi par le gouvernement du Canada-uni pour représenter le pays en cette circonstance. Jusqu'à cette époque d'apaisement et de conciliation entre les deux races qui habitent le pays, il était plutôt question d'envoyer des délégations en Angleterre pour y affirmer nos droits et les faire respecter.

Aussi M. Salone a-t-il pu dire dans le même article déjà cité : " La France de la Restauration et de la Monarchie de juillet, qui a " été si pitoyable aux souffrances des Grecs, des Polonais et des " Italiens, a-t-elle seulement su que les combattants de Saint-Denis " et de Saint-Eustache étaient morts pour avoir voulu lui rester " fidèles " ?

C'est donc seulement sous le second Empire que la France a commencé à connaître le Canada. Deux ouvrages d'une grande valeur contribuèrent à ce résultat : l'" Esquisse sur le Canada " publié par M. Taché et répandu par ses soins en France pendant l'Exposition universelle de Paris, en 1855, et " La France aux Colonies " publié vers la même époque par un écrivain français de renom : M. Rameau.

L'Empereur Napoléon III manifesta bientôt l'intention d'établir des relations commerciales. La même année que M. Taché était à Paris, il envoya M. de Belvèze, le commandant de " La Capricieuse ", à Québec, en mission officielle. C'était la première fois qu'un vaisseau aux couleurs françaises remontait le Saint-Laurent et venait jeter l'ancre dans la rade de Québec. On sait comment fût fêté le " *retour des gens de chez nous.*" La mission de M. de Belvèze eut tout le succès désiré ; un consulat général pour la France fut établi au Canada, et M. Gauldrée Boileau, nommé consul-général, vint s'établir à Québec en 1859. En 1860, le gouvernement français et le gouvernement canadien modifièrent leur tarif douanier pour faciliter les relations commerciales entre les deux pays. Cette même année, le Canada reçut aussi la visite du prince de Joinville, le troisième fils du Roi Louis-Philippe, et, l'année suivante, il recevait un autre prince français, le prince Napoléon, fils du prince Jérôme, et neveu de Napoléon I.

La guerre franco-prussienne vint brusquement interrompre ces relations si heureusement commencées, et la France, les yeux sans cesse tournés vers l'Alsace et la Lorraine, ces deux provinces ravies sitôt à son affection par un ennemi implacable, comme une bonne mère cruellement éprouvée, ne pensa plus qu'à ses deux enfants qu'elle venait de perdre.

Mais lorsqu'elle apprit de Louis Fréchette, toutes les angoisses que son enfant à peine retrouvé, La Nouvelle-France, avait ressenties à la nouvelle de ses malheurs, son cœur maternel s'émut et fit rejaillir sur son ancienne colonie des flots de tendresse.

" Un jour pourtant, la mère au beau front glorieux,
" Dont le sort fut toujours d'avoir des envieux,
" D'un coup perfide au flanc ressentit la blessure,
" Et si vive et profonde entrait la meurtrissure,
" Qu'on pût croire un instant qu'elle en allait mourir.
" Mais alors son enfant s'empressa d'accourir,
" La voyant respirer avec peine, couchée
" Dans un flot de son sang, et, sur elle penchée,
" L'effleurant de sa main doucement, doucement,
" Pour qu'elle ouvrit les yeux, elle lui dit : " Maman ! "
" La mère, à cette voix, releva la paupière,
" Et, surprise, admira près d'elle, simple et fière,
" Sa fille, son enfant, oui, qui lui ressemblait,
" Qui pleurait avec elle et comme elle parlait !
. . . . . .
" Rien ne rapproche plus qu'un deuil dans la famille.
" Et du cœur, ce jour-là, retrouvant les chemins,
" La mère et son enfant enlacèrent leurs mains ! (1)

(1) Les Deux Frances ; Gustave Zidler.

Ce que cet enfant avait été, comment il avait vécu, quels tourments il avait eu à endurer, la France l'apprit davantage quand nos orateurs, depuis Sir Adolphe Chapleau, en 1881, à Sir Wilfrid Laurier, en 1897, en 1902 et en 1907, allèrent lui raconter les luttes et les souffrances de la race française au Canada et lui dire ce qu'il lui en avait coûté pour garder intact l'héritage de foi, d'honneur et de traditions qu'elle lui avait laissé.

" Et maintenant, plus sûrs, plus forts,
" Les deux peuples, fiers l'un de l'autre,
" Disent : " Votre histoire est la nôtre :
" Ensemble honorons nos grands morts ! " (1)

Ce vœu du cœur s'est bientôt réalisé. Sans plus tarder, la France et le Canada organisent des démonstrations en l'honneur de Jacques Cartier et de Champlain, et s'unissent pour célébrer les gloires communes aux deux pays.

C'est d'abord Champlain qu'on honore.—Saintes, en 1893 ; Honfleur, en 1898, 1905 et 1908, s'unissent à Québec pour le glorifier. A Québec on lui élève un monument digne de sa gloire et de ses hauts faits. Jacques Cartier vient ensuite ; en 1905, St-Malo, en France, lui dresse aussi un monument auquel Québec est heureux de contribuer.

Maintenant c'est pour honorer Montcalm que la France nous convie, et fière de l'empressement avec lequel nous avons répondu à son appel.

" Elle s'en vient, d'autant plus belle que meurtrie,
" Chez son enfant, blessée où l'ancien fer se sent.
" Devant Montcalm, martyr d'une double patrie,
" Longuement incliner son drapeau frémissant !
" Elle dit : " Honneur au courage,
" Même trahi par le succès !
" A Montcalm, à vous tous hommage,
" O vaillants Canadiens-français !
" Et ses drapeaux, où sont brodées,
" Tant et tant de nobles Idées,
" S'inclinent devant la beauté,
" De ce qu'a de plus grand le monde,
" Devant la Souffrance féconde,
" L'Héroïsme et la Liberté !
" Et chez vous, Canadiens, comme là-bas chez elle,
" Devant Montcalm, avec ses généreux enfants,
" Elle répète, à tous ses souvenirs fidèle :
" Gloire, gloire aux vaincus, dans nos cœurs triomphants !." (1)

(1) Le même

Vers la France qui a maintenant pour nous des affections et des paroles de mère, élevons nos cœurs—*sursum corda*—et donnons lui de nouveau la preuve qu'ils battent toujours pour elle, et que le souvenir de Montcalm est aussi vivace parmi nous que celui de Champlain, de Laval, de Frontenac, de Lévis et de tant d'autres qui, de leur dévouement et de leur héroïsme, ont fécondé la terre canadienne.

Saluons aussi avec la même ferveur la grande figure qui se dresse devant nous " *historienne de tant de gloire, évocatrice de tant d'espoirs.*" *

GEORGES BELLERIVE.

Description

Ces deux monuments sont à peu près identiques. Ils ont la même hauteur : vingt-quatre pieds et cinq pouces et demi.—Leur groupe en bronze est absolument semblable ; tous deux sortent du même moule et du même atelier à Val d'Osne, Paris, et ont la même hauteur : onze pieds et sept pouces. Leur socle est aussi semblable quant à la forme, à l'inscription et à la hauteur qui est de douze pieds et dix pouces et demi : ils ne diffèrent que pour la pierre qui a servi à leur construction et pour l'ornementation. Celui de Vestric-Candiac est en pierre blanche de Caën, et celui de Québec, en granit rouge du Nouveau-Brunswick. L'ornementation du monument à Québec consiste dans une simple fleur de lys,—symbole de l'attachement du Canada français à la patrie de Montcalm.

Cette modification apportée au dessin de l'architecte français par l'un de nos artistes québecquois les plus distingués, Monsieur Eugène Taché, à qui le comité de Québec avait confié la tâche ingrate de faire les devis du piédestal du monument de Québec et d'en surveiller l'exécution, et qui s'en est acquitté gratuitement avec le plus grand zèle, n'est pas de nature à déplaire à son auteur. Elle fait honneur à l'éminent artiste qui l'a conçue et rend le monument encore plus précieux aux deux pays qui ont contribué à l'œuvre commune.

---

* Dernières paroles de M. Gaston Doumergue, à Vestric-Candiac.

Le Bronze

Le groupe en bronze, comme il a été dit, est l'œuvre de M. Léopold Morice, statuaire, à Paris. C'est une œuvre d'une impressionnante beauté et d'une émotion intense. Montcalm est représenté frappé à mort, l'épée haute, défaillant sur le champ de bataille, mais retenu de la main droite par la *Gloire*, sous les traits d'une jeune femme, aux ailes essorantes, qui se penche au-dessus de lui et montre, dans sa main gauche, au général mourant, la couronne d'immortalité que lui méritent son héroïsme et le sublime sacrifice de sa vie pour la défense du poste d'honneur que la France lui avait confié.

Le sujet était difficile, néanmoins l'artiste a su le traiter avec charme et vigueur à la fois.

Il y a dans l'attitude douloureuse de Montcalm une expression des plus saisissantes. Et la Gloire, qui vient, les ailes déployées, le reconforter et le soutenir, est du plus heureux mouvement.

L'ensemble du groupe est très harmonieux, et dans les détails, l'œuvre décèle cette maîtrise technique qui a valu à M. Morice la haute réputation d'artiste dont il jouit dans toute la France.

Le Piédestal

Cette œuvre de M. Chabert, n'est pas moins remarquable. Sa forme cylindrique, svelte, élégante et gracieuse, est d'une grande pureté de lignes et contribue à faire de l'ensemble une œuvre des plus délicates.

Rarement il est donné de constater une telle unité de pensée, une pareille harmonie de lignes entre le groupe sculpté et son piédestal.

Sur le dé se lit l'inscription :

A Montcalm
La Franee—Le Canada

Cette inscription, dans son éloquente concision, vaut tout un poëme. Elle rappelle un des faits les plus importants de notre existence nationale : l'union intime et profonde opérée entre deux pays vers un idéal commun : la glorification du nom français.

Ces deux œuvres font honneur au génie artistique de la France, et aux artistes qui les ont conçues.

Site des deux monuments

Le monument à Vestric-Candiac se dresse sur une petite place, dans un renfoncement de la route. Cette place a été aménagée tout exprès pour le monument, et l'on voit encore vers la droite les restes d'une maison récemment démolie pour permettre au regard de mieux l'apprécier.

Le monument est rendu particulièrement séduisant par le fond pittoresque que lui fournit un petit château flanqué de tourelles qui s'élève à une quarantaine de pieds derrière lui, et qui appartenait à la famille de Montcalm. (1)

Le monument à Québec s'élève à quinze pieds de la Grande Allée, dans le quartier Montcalm, le plus beau de la ville, sur une petite place, longue de 350 pieds environ, qui conduit au nouveau Parc National des Champs de Bataille, et qui est située près des célèbres Buttes-à-Neveu, sur les Plaines d'Abraham, où s'est livrée la lutte décisive entre l'armée de Montcalm et celle de Wolfe, et dans laquelle ces deux vaillants guerriers ont trouvé une mort glorieuse.

A la demande d'un des échevins du quartier, M. Monaghan, le nom de cette place a été changé par un règlement du Conseil Municipal de Québec, passé en mai dernier, et elle est maintenant désignée : " Place Montcalm ".

M. Léopold Morice (2)

M. Morice (Léopold), statuaire du Monument Montcalm, né à Nîmes en 1846, fit ses études dans l'atelier de notre compatriote Bosc, puis dans l'atelier Jouffroy. Admis à 19 ans, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, il obtint plusieurs médailles et prit part aux concours de Rome.

Exposa au Salon en 1875 son Hilas qui lui valut une première deuxième médaille. La même année il obtint au concours l'exécution du grandiose monument élevé à Paris à la gloire de la République.

Depuis cette époque, M. Morice a exposé un certain nombre d'œuvres pour Paris, Dunkerque, Nîmes, Pompignan, Le Vigan, Le Vénézuela.

Il expose à peu près, tous les ans, au Salon des artistes Français. —Il est l'auteur de la Statue Nemausa, source de la Fontaine de Nîmes, exposée au Salon cette année.

Médaillé aux expositions universelles 1889 et 1900.

---

(1) De " La Canadienne ", de Paris.
(2) De " L'Echo du Midi " Nîmes).

Directeur d'un Grand Cours municipal à Paris pour le dessin et le modelage.—Inspecteur de cet enseignement pour les Ecoles de la ville de Paris.

M. Morice est Officier de l'Instruction Publique et Chevalier de la Légion d'Honneur.

L'œuvre de M. Morice est toute d'inspiration et le place au premier rang des statuaires français. Son art très personnel donne la sensation vécue et atteint parfois au sublime. Il a de plus un talent d'une rare souplesse, car du même ciseau sont sorties tantôt des scènes grandiosement épiques, tantôt de gracieuses et exquises compositions.

Le groupe de bronze du Monument Montcalm est d'une grande beauté et d'une élégance parfaite.

M. Paul Chabert (1)

Chabert (Paul), Architecte du Monument Montcalm, né à Montpellier le 18 juillet 1874.

Un des plus brillants Elèves de notre Ecole des Beaux-Arts, où il obtint les plus hautes récompenses.—Prix du Ministre des Beaux-Arts, Bourse de la Ville, Diplôme d'honneur hors concours en architecture, etc. ;—Reçu au concours, en 1ère classe, à l'Ecole Nationale des Arts décoratifs de Paris, M. Chabert quitta l'Ecole pour entrer comme architecte dans une importante société de Travaux d'art.

Successivement nommé architecte de plusieurs communes. Professeur de steréotomie. Expert des Tribunaux et du Conseil de Préfecture, M. Chabert est Officier de l'Instruction Publique.

Son architecture à la fois sobre, élégante, et très personnelle, révèle un réel souci du style et de l'harmonie de la forme.

Dans l'œuvre architecturale du Monument Montcalm, s'affirme un goût très sûr, une parfaite science de la ligne et de l'art. On peut dire qu'elle complète admirablement l'œuvre du statuaire. C'est une œuvre de premier ordre qui fait le plus grand honneur à notre jeune architecte.

---

(1) De " L'Echo du Midi " Nîmes).

LOUIS - JOSEPH MARQUIS DE MONTCALM,
LIEUTENANT GENERAL DES ARMEES DE FRANCE.
Non Sibi,
Sed Patriæ vixit.

Baptême de Joseph Montcalm

L'an mil sept cens douze et le sixieme mars
Joseph ~~[illegible]~~ Louis de Montcalm, fils de
~~[illegible]~~ Louis daniel de Montcalm seigneur
de saint Veran et autres lieux, et de
dame ~~[illegible]~~ marie thérese de castelane
a eté baptisé dans l'eglise de Vauvert
estant né le vingt huitieme ~~[illegible]~~ mois
dernier, son parrein a eté messire Joseph
mathias de castelane marquis dampus
sa marreine madame marie de guillaumont
dame de vaux, presens Louis saporta,
et messire Joseph françois castelane sous
signés avec messieurs le pere, le parrein
et madame la marreine. par moi
Vincens cuie

Vauveran St Chattes
Castellane Dampus
Al de gaillemont Castellane Dampus
Saporte

Fac-Similé du certificat de naissance de Montcalm, extrait des régistres de la paroisse de Notre-Dame de Vauvert, France.

Montcalm

Descendant des Montcalm-Gozom, une des plus vieilles familles du Rouergue, connue dès le XIIe siècle.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm, seigneur de Saint-Véran, Candiac, Vestric et autres lieux, naquit le 28 février 1712 au château de Candiac, propriété de famille, près de Vauvert (Gard). Il y passa son enfance dans le calme et le travail, étudiant les auteurs anciens, commentant Plutarque, Corneille, se faisant une âme forte, un esprit clair et vif, un corps vigoureux. A quatorze ans il entre dans l'armée, et à vingt, il part pour sa première campagne sous les ordres du maréchal de France Berwick. Il se bat en Allemagne, en Bohême, en Italie. Entre deux expéditions il épouse la petite-nièce de l'Intendant Talon, l'administrateur le plus habile qu'ait connu le Canada. Il a dix enfants, une assez belle fortune ; il est aimé dans toute la Provence et il adore son pays natal, ce qui ne l'empêche pas de partir sans hésiter quand Louis XV lui donne le commandement de ses troupes au Canada.

Vif, alerte, exubérant de paroles et de gestes, il est bien le fils de la chaude Provence ; prompt à s'emporter et prompt à se reprendre ; loyal et bon, tout rondement chrétien. De taille plutôt médiocre, il en impose naturellement, parce que l'on sent un chef à ce regard qui observe et qui veut, et où brille l'intelligence. Ambitieux sans petitesse, esclave et amoureux de son devoir, homme de guerre clairvoyant, habile et résolu : tel est Montcalm ".

Il débarque le 13 mai 1756 à Québec.

Il possède en tout 3,800 hommes formant les régiments de Royal-Roussillon, Languedoc, la Reine, Artois, Guyenne, La Sarre, Béarn et Berry. Or, il entre en lutte avec 25,000 Anglais bien pourvus de munitions et fortement retranchés. Malgré cette infériorité, Montcalm paye d'audace et débute avec bonheur par la prise du fort de " Chouaguen ".

Mais il manque de tout par la faute de l'intendant Bigot qui ne songe qu'à spéculer et à voler les colons et les sauvages. Il écrit vainement au ministère pour demander la poudre et les armes dont on a besoin. Montcalm exaspéré délègue Bougainville en France auprès du maréchal de Belle-Isle et n'en reçoit que cette réponse désespérante. " Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries ". Cependant le Ministre termine par cette phrase d'une politesse significative : " J'ai répondu de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me démentirez pas, et que, pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités ".

Intérieur de l'Eglise de Notre-Dame de Vauvert, où Montcalm a été baptisé, le 6 mars 1712.

C'était, en style administratif, l'ordre de mourir. Montcalm comprit : il savait tout Corneille par cœur.

Malgré cet abandon il se raidit, fit flèche de tout bois, groupa les Canadiens, gagna à sa cause les sauvages qui furent pour lui de fidèles alliés, et fut encore assez heureux pour prendre aux Anglais le fort de William Henry et pour battre de façon magistrale le général Abercromby dans la grande bataille de Carillon.

Pourtant, c'était la fin, et la résistance n'était plus possible devant les Anglais revenant toujours plus nombreux, alors qu'aucun bateau de France n'arrivait plus dans le Saint-Laurent.

Enfermé dans Québec, Montcalm fut obligé de livrer bataille au général Wolfe dans les plaines d'Abraham, derrière la ville.

" Wolfe avait trente-deux ans, et, comme Montcalm, une grâce sublime : il sabrait en déclamant des vers. Tous deux moururent dans la même journée. Tandis que les grenadiers de Louisbourg chargeaient à la baïonnette, Wolfe reçut une première balle au poignet. Atteint ensuite à la poitrine, il chancela : " Soutenez-moi, criait-il ; que le soldat ne me voie pas tomber ! " On l'emporta. Montcalm blessé de son côté, rentra dans Québec, perdant son sang par trois blessures ; une balle lui avait fracassé les reins. Tandis que le chirurgien sondait la plaie, il demanda combien il lui restait d'heures à vivre. " Quelques unes seulement, mon général.—Tant mieux, je ne verrai pas l'entrée des Anglais à Québec ". Pourtant, il songea qu'il lui restait une tâche à accomplir, protéger encore ces braves Canadiens dont il avait fait ses enfants : " Général, écrit-il à Townshend, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés, qu'ils ne s'aperçoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur ".

" Il fut enterré le soir du même jour, au bruit de la canonnade " et à la lueur des flambeaux, dans l'église des Ursulines, la seule à " Québec qui ne fût qu'à moitié détruite par les projectiles ".

En mourant, Montcalm avait dit encore : " Ma consolation est d'avoir été vaincu par un ennemi aussi brave ".—L'Angleterre a retenu cet hommage, et en 1827, le Comte Dalhousie, Gouverneur du Canada, avec le concours des citoyens anglais et français de Québec, a fait élever à Québec, un obélisque de 60 pieds de hauteur, sur lequel on lit ces deux noms, désormais inséparables : Wolfe ; Montcalm, et cette inscription célèbre :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM
FAMAM HISTORIA
MONUMENTUM POSTERITAS DEDIT

Château de Candiac, où est né Montcalm

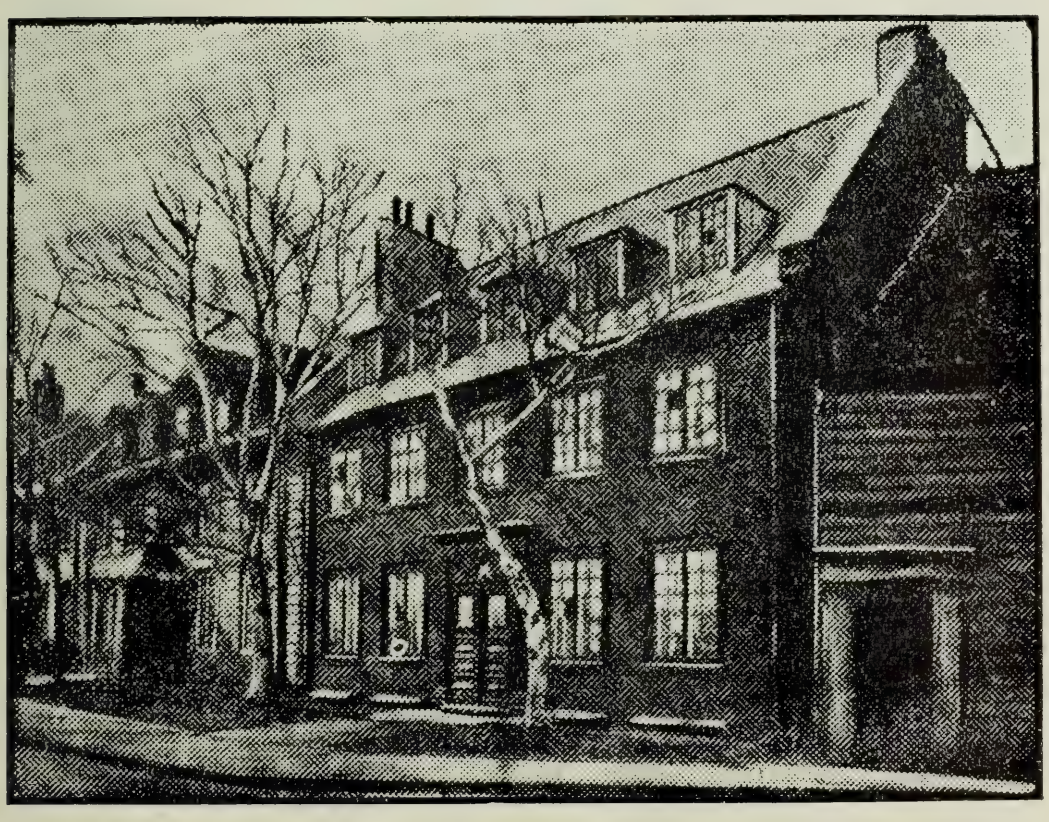

Résidence de Montcalm à Québec, (Remparts).

" Leur valeur leur fit un trépas commun, l'histoire une même renommée ; la postérité ce monument ".

Plus tard, en 1831, Lord Aylmer, gouverneur du Canada, fit placer dans la Chapelle des Dames Ursulines de Québec, une pierre tumulaire au-dessus du tombeau de Montcalm ; le marbre porte cette belle inscription :

Honneur à Montcalm
Le Destin en lui dérobant la victoire
L'a récompensé par une mort glorieuse

Le gouvernement de la province française de Québec, a aussi rendu hommage à Montcalm, en faisant placer en 1894 à côté de la statue en bronze de Wolfe, celle de Montcalm, sur la façade du Palais Législatif à Québec.

La France se devait de montrer qu'à son tour elle se souvient.

En 1907, un comité formé à Vauvert s'est donné pour tâche d'offrir au pays natal de " Montcalm " (à la commune de Vestric-Candiac, dont dépend depuis 1790 le château de Candiac où naquit le héros), un monument à son honneur, et d'en offrir la réplique à la nation Canadienne et en particulier, à la ville de Québec.

Ce comité a eu un double but : honorer d'abord une des plus grandes figures de l'histoire française, et par là même, l'armée d'aujourd'hui, digne héritière de l'armée d'autrefois ; en second lieu, rendre hommage aux Canadiens qui ont jalousement conservé la langue et les vieilles traditions de la France, et unir davantage la France au Canada.

Son œuvre, accomplie avec l'aide des comités de Paris et de Québec, est aujourd'hui heureusement terminée à l'honneur de ces trois comités.

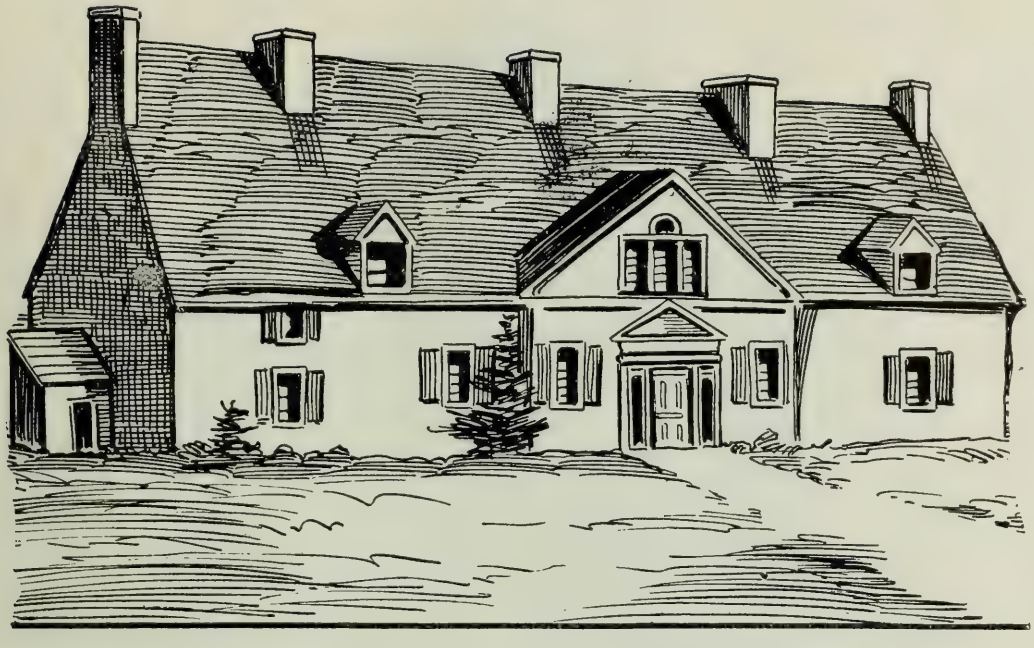

Quartiers-Généraux de Montcalm, à Beauport, pendant le siège de Québec, en 1759.

Mort de Montcalm, (d'après une ancienne gravure.)

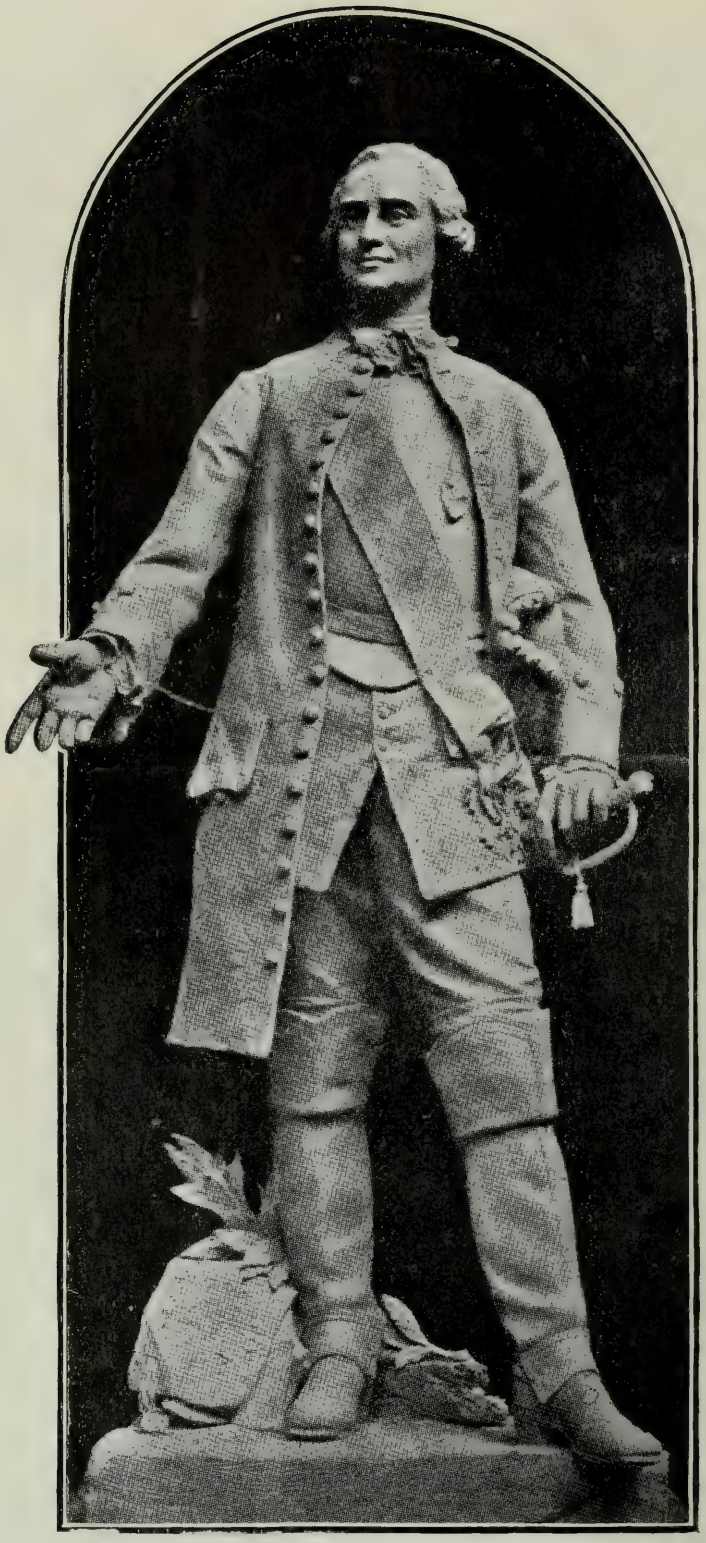

Statue en bronze de Montcalm, érigée en 1894, au-dessus de la porte monumentale du Palais Législatif à Québec.

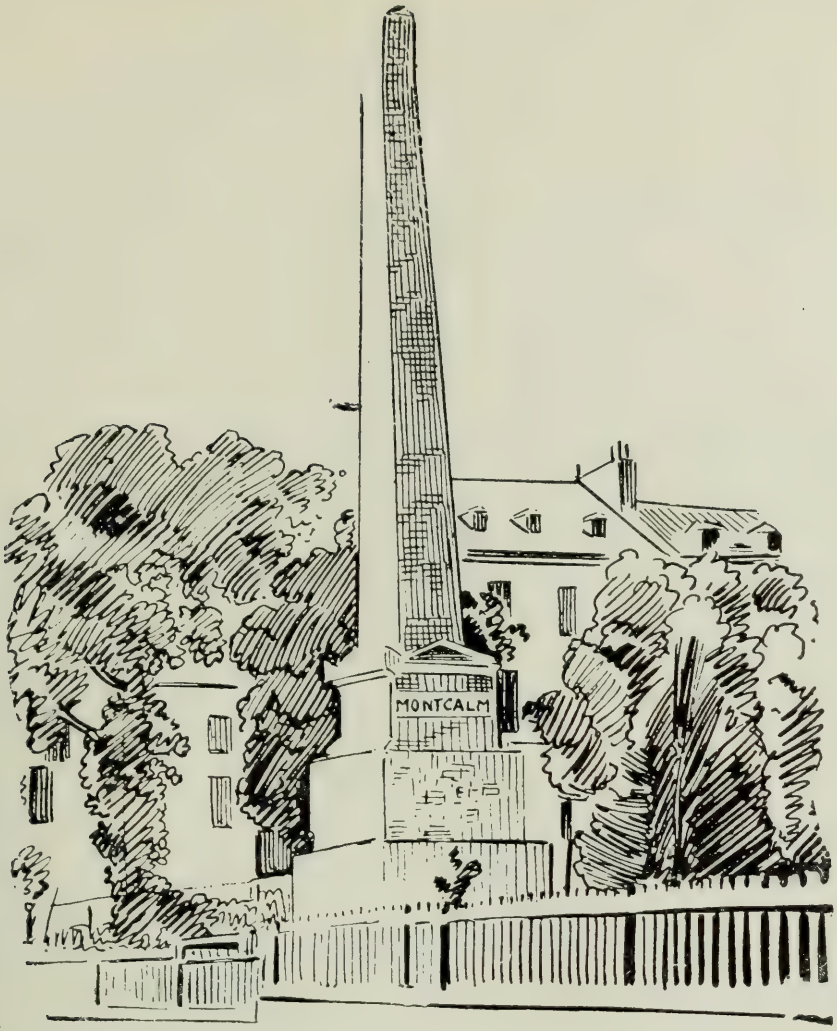

Monument à Wolfe et Montcalm érigé à Québec, en 1827.

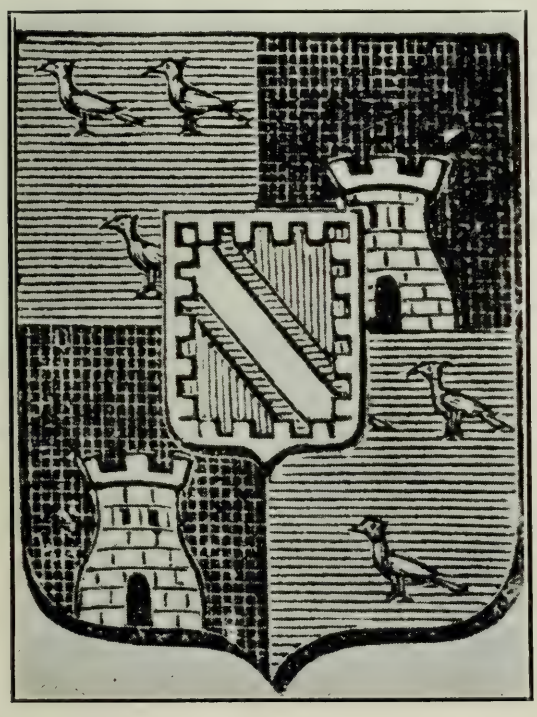

Armoiries de Montcalm.

Monsieur le Comte Bertrand de Montcalm, de Paris.

Inauguration du monument Montcalm (1)

A Vestric-Candiac

Le 17 juillet 1910

La cérémonie d'inauguration a eu le plus brillant succès. Toutes les notabilités officielles du Gard entouraient M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique et sénateur du département. Le Canada était représenté par une importante délégation qui comprenait : l'honorable M. Dandurand, ancien président du Sénat ; M. DeCelles, conservateur de la bibliothèque du Parlement Fédéral ; M. Thomas Côté, commissaire canadien à l'Exposition de Bruxelles.

Le voile recouvrant la statue tombe devant la foule ravie d'admirer l'œuvre si noble et si émouvante de M. Léopold Morice.

Le défilé des sociétés

Aussitôt le Ministre et le cortège installés sur l'estrade, les Sociétés défilent autour du monument dans l'ordre suivant : Société confraternelle des anciens Officiers de Nimes, Société des Vétérans des armées de terre et de mer de Marguerittes, Société des Vétérans de Marguerittes, Société des Vétérans de Bessèges, Société des Vétérans d'Uzès, Société des Vétérans de Nîmes, Société des Vétérans de Vauvert, Société des Anciens Soldats de sept ans de Nîmes, Société l'Union des Frères d'Armes de Nîmes, Société des Anciens Combattants de Nîmes, Société des Anciens Sous-Officiers la " Saint-Martin ", Société des Anciens Mobiles du Gard, Sociétés des médaillés militaires.

En passant devant le monument, *le drapeau de chaque Société s'incline largement. Les drapeaux entourent ensuite la statue* à laquelle ils font un beau cadre de soie palpitante au souffle de l'air. Par moments, leurs plis, comme un hommage des soldats d'aujourd'hui au glorieux défenseur du Canada, viennent caresser les pieds du héros ressuscité dans le bronze.

Les Discours

La série des discours commence. Le premier est celui de M. de Balincourt, *officier supérieur en retraite, membre de l'Académie de Nimes, vice-président du Comité*, qui fait la remise du monument au Maire et au Conseil municipal de Vestric.

Il s'exprime en termes sobres, justes et parfaits.

---

(1) De "La Canadienne" de Paris, et de la brochure : Les Fêtes de Vestric-Candiac.

Discours de M. De Balincourt

Monsieur le Maire,

Messieurs les Conseillers,

" Il y a quatre ans à peine que deux comités d'action, formés l'un en France, l'autre au Canada, concevaient dans le même élan de patriotisme et de gratitude, le projet d'élever un monument à Montcalm, à ce chef d'armée tombé glorieusement à Québec, à ce héros dont le nom semblait oublié, alors que le temps n'avait fait qu'affirmer et consacrer davantage sa mémoire. Ils ont voulu que sa statue fut élevée dans le pays même où il était né, entre les deux demeures possédées par ses ancêtres, le château de Candiac et celui de Vestric. Ils ont voulu que l'œuvre superbe d'inspiration, due à un sculpteur éminent et à un architecte de talent, de *Nimes tous les deux*, fût un gage à jamais durable de l'antique solidarité de deux peuples issus de la même origine, parlant la même langue, imbus des mêmes traditions, en dépit de l'Océan qui les divise et des événements qui ont séparé, il y a cent cinquante ans, la colonie de la mère-patrie.

" Aujourd'hui, monsieur le maire, leur tâche est terminée, et, dans cette séance solennelle, ils offrent à la ville et à la municipalité de Vestric-Candiac ce monument, auxquel elles avaient accordé une noble et généreuse hospitalité. Elles seront fières de le posséder et jalouses de le transmettre dans l'avenir.

" Non, les statues des hommes d'élite, que la reconnaissance et l'estime de leurs concitoyens élèvent sur les places publiques, ne sont pas seulement un vain ornement, elles sont surtout un grand enseignement. Elles apprennent aux jeunes générations, qui les contemplent, qu'il est beau de servir et d'honorer son pays et, quand il le faut, de combattre et de mourir pour lui. "

Après lui M. Bonifassy, maire de Vestric, prend la parole pour remercier M. de Balincourt au nom de son Conseil municipal :

Discours de M. Louis Bonifassy

Monsieur le Ministre,

Messieurs les Membres de la délégation Canadienne,

Messieurs les Membres du Comité,

Mesdames, Messieurs,

" Au nom du conseil municipal de Vestric et Candiac, je vous remercie, Monsieur le Vice-Président du comité du monument à Montcalm, pour l'offre que celui-ci veut bien faire à notre commune du monument livré aujourd'hui à l'admiration publique.

Monsieur Léopold Morice, de Paris, Statuaire,
Chevalier de la Légion d'Honneur

Monsieur Paul Chabert, de Nimes, Architecte,
Officier d'Instruction publique.

M. Gaston Bouzanquet, de Vauvert,
Promoteur de l'œuvre en Frauce,
Sec.-Gén.-Trés., du comité de Vauvert.

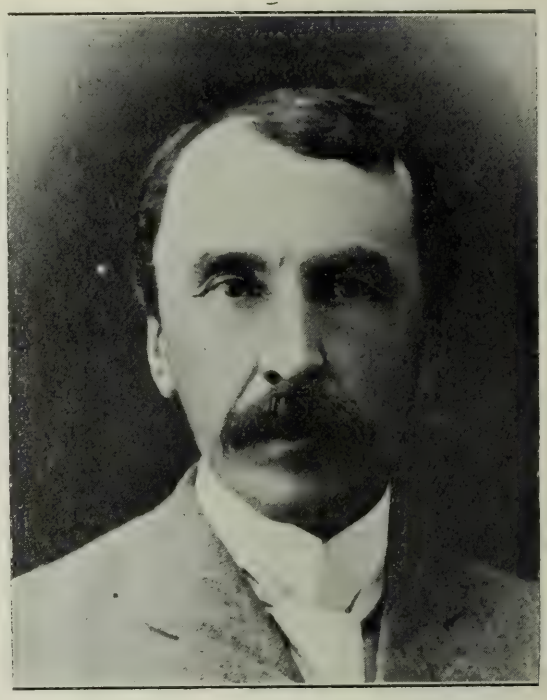

Monsieur Georges Bellerive, de Québec, Avocat,
Promteur de l'œuvre à Québec,
Secrétaire-Trésorier du comité de Québec.

" Montcalm étant né sur le territoire actuel de Vestric, les terres de " Vistre " lui ayant appartenu, la veuve du héros étant inhumée dans notre petite église, notre commune s'est fait un honneur de solliciter que le monument lui soit offert.—C'est vous dire et c'est affirmer à nouveau le prix que nous attachons à l'œuvre due à l'effort du comité.

" S'il m'est agréable, dit-il, de recevoir de vous, Monsieur le Vice-Président qui, par vos domaines, appartenez à notre commune, un monument d'une telle valeur artistique,qu'il me soit permis de remercier,avec vous,MM. les Membres du Comité de France,à Paris,à Nîmes, à Vauvert, et tout particulièrement M. le Secrétaire-général du comité, M. Gaston Bouzanquet, dont le dévouement, la persévérance et l'inlassable activité causèrent certainement le succès de l'œuvre et forcèrent l'admiration de tous.

" Mon titre de Président de ce Comité, autant que celui de maire de Vestric, me dicte un devoir que j'accomplis avec un réel bonheur ; celui de dire la conduite vraiment touchante du Comité Canadien et des hommes tels que les membres du Comité de Québec et M. Geo. Bellerive, avocat, à Québec ; M. Chapman, l'éminen poëte canadien ; les honorables sénateurs Dandurand et David, à Ottawa ; M. Thomas Côté, à Montréal.

" L'importance que le Canada attache à l'œuvre du monument à Montcalm est rendue plus évidente par la venue d'une délégation composée de citoyens éminents, dont la présence rehausse encore l'éclat de notre fête.

" Au nom du Conseil municipal, au nom de la population de Vestric et Candiac, et j'ose dire au nom de nos populations méridionales, j'adresse à MM. les membres de cette imposante délégation, l'hommage ému de notre vive et profonde reconnaissance.

" Dirai-je à Monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts toute la gratitude que notre petit pays lui gardera pour l'honneur qu'il lui a fait en venant présider cette fête ?

" Monsieur le ministre avait déjà donné au comité une preuve de la sollicitude du gouvernement de la République en faisant accorder à l'œuvre une subvention généreuse.

" Le nom de M. Gaston Doumergue, si populaire dans nos régions, ne le sera pas moins au Canada quand tout le monde saura que le ministre qui vint inaugurer le monument à Montcalm, est le même qui présida (étant alors ministre du commerce), aux négociations qui ont abouti à l'entente commerciale conclue entre la France et le Canada.

" Mon rôle consiste à dire à tous notre " merci ". Je n'aurai garde d'oublier l'éminent statuaire, M. Léopold Morice, qui s'est immor-

Monsieur Jean Bosc, de Nimes, avocat,
Vice-Président du comité de Vauvert.

Monsieur de Balincourt, de Nimes,
Vice-Président du comité de Vauvert.

Monsieur Léopold Leau, publiciste, de Paris,
Fondateur de " La Canadienne " de Paris,
Membre du comité de Paris.

Monsieur Maurice Hodent, publiciste, de Paris
Vice-Président de " La Canadienne " de Paris,
Membre du comité de Paris.

Monsieur Fabrègue, publiciste, de Paris,
Membre du comité de Paris.

talisé lui-même en immortalisant par le bronze le héros que nous glorifions ; ni M. l'architecte Paul Chabert, à qui nous devons le piédestal grâcieux qui fait avec le monument un ensemble plein d'harmonie.

" Notre merci doit aller encore aux plus humbles, à ces tailleurs de pierre, à ces sculpteurs, qui sur place, sous un soleil brûlant, ont travaillé sans trève, avec entrain, avec gaieté, oubliant toujours le peu de confortable que leur offrait le pays pour ne se souvenir que de la grandeur et de la beauté de leur tâche.

" Vous m'excuserez, Mesdames, Messieurs, si j'ai parlé trop longuement. Je demande qu'on me pardonne si, par hasard, j'oubliai de remercier quelqu'un ; celui-ci peut-être certain que je n'ai pas épuisé ma provision de reconnaissance....et je me hâte de céder la parole à plus autorisé que moi".

Discours de M. Bouzanquet

M. Bouzanquet se lève à son tour. C'est l'homme du jour, celui à qui on doit cette fête méridionale et patriotique.

Avec une réelle éloquence, une connaissance profonde de son sujet et une émotion naturelle, puisqu'il a réussi à doter d'un beau monument son pays et à attirer sur ce petit coin de France l'attention de deux grands peuples, M. Bouzanquet expose l'héroïque existence de Montcalm, sa grandeur morale, sa vaillance, ses succès, ses revers.

" J'aurais fini, Messieurs, si je ne voyais à glorifier que le héros dont l'éminent statuaire, M. Morice, nous donne une saisissante image.

" Montcalm, tant de fois et si brillamment victorieux, chancelle mortellement blessé. La renommée le soutient et paraît lui dire que son œuvre n'est pas vaine. L'œuvre de Montcalm? Montcalm a-t-il donc fait au Canada autre chose que " sabrer " ? comme diraient certains, et que vaut donc son œuvre, puisque le Canada se trouve perdu pour nous ?

En lisant naguère un discours du premier ministre actuel du Canada, M. W. Laurier, un canadien de vieille souche française, j'y trouvai cette phrase que je livre aux méditations de tous : " Vous en conviendrez avec moi, Messieurs, le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à nos enfants ".

" Montcalm ayant excité l'admiration de ses adversaires les Anglais, ne pouvait qu'inspirer de l'orgueil à ses compatriotes, à ces Canadiens Français, pour lesquels il lutta jusqu'à la mort et qu'il avait défendus, non pas seulement contre les Anglais, mais contre les fonctionnaires de Louis XV, qui fuyaient scandaleusement la colonie.

"Montcalm était un continuateur de Champlain, comme Lévis fut le continuateur de Montcalm et le sentiment national que de tels hommes avaient su développer dans la "Nouvelle France", était d'une telle grandeur que, malgré l'oubli dans lequel la France l'a tenu pendant un certain temps, le Canada est resté français de cœur, gardant nos mœurs, nos coutumes, nos traditions, notre langue.

"Les Canadiens ont l'orgueil de leur origine française. A notre tour tous, ayons l'orgueil de leur fidèle et touchant souvenir ; c'est à la valeur de notre sentiment national que nous le devons. Enfants des Ecoles, qui venez de défiler devant le Ministre et qui lui avez offert des fleurs en même temps qu'à nos hôtes Canadiens, gardez le souvenir de ce jour de fête. Instituteurs de nos Ecoles, ne vous lassez pas de raconter à vos élèves, dans quelque domaine que ce soit, les hauts faits des hommes qui constituent la gloire de notre belle France. Aujourd'hui, par Montcalm, c'est un exemple que nous cherchons à donner aux générations présentes et à venir ; demain, ce sera par un savant ; demain par un poëte ; demain, par un penseur.

"Par ces hautes leçons, développez sans cesse l'orgueil de nos enfants pour la patrie.

"Si quelques-uns d'entre eux sont, un jour, obligés de vivre en pays étranger, que, grâce à vous, leur sentiment national subsiste et soit aussi vivace que celui d'un père et d'un enfant d'origine française, que fait parler le poëte canadien Louis Fréchette.

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement.....

Mais, père, pardonnez si j'ose....
N'en est-il pas un autre à nous ?
—Ah ! celui-là, c'est autre chose ;
Il faut le baiser à genoux ! "

Le Discours canadien

M. Dandurand, membre du Sénat Canadien, parle après M. Bouzanquet, d'nne voix énergique et mâle, avec une élégance de forme, une pureté de diction qui émerveillent l'auditoire et l'émeuvent jusqu'au fond de l'âme.

M. Dandurand, après avoir fait l'éloge de M. Bouzanquet, le promoteur du monument, et de M. Morice, le sculpteur qui l'exécuta avec tant d'art, fait ensuite l'histoire de la campagne qui poussa si haut la gloire de Montcalm. Son exposé de la situation de nos troupes est saisissant et ses paroles sont écoutées avec une attention passionnée et une émotion poignante. Une tristesse douloureuse se peint petit à petit sur les visages, lorsque le récit fait pressentir la défaite finale.

Dans une péroraison magnifique, l'orateur Canadien parle ensuite de l'amour gardé par les fils des colons français pour le seul legs qui leur reste de jadis, leur langue.

Voici du reste, cette belle péroraison, que nous détachons du discours de M. Dandurand, reproduit par " La Canadienne ".

" D'aucuns se demandent peut-être, dans cette auditoire, ce qu'il est advenu des colons français abandonnés de l'autre côté de l'Atlantique il y a 150 ans. Ils sont restés attachés à la terre et, groupés autour du clocher de la paroisse que dominait le coq gaulois, ils ont transmis à leurs enfants le seul héritage reçu des aïeux, le dépôt sacré de la langue française. Ce signe indélebile qui nous marque, de génération en génération, comme membres de la grande famille française, nous est imprimé par nos pères dans notre premier bégaiement.

" Les ennemis de la veille, Anglais et Français, vivent en parfaite harmonie. Ils ont,—longtemps avant Londres et Paris,—établi entre eux l'entente cordiale et ont conquis dans l'ordre politique toutes les libertés nécessaires."

" Ces 60,000 paysans français sont devenus plus de 2,500,000 dans l'Amérique du Nord, dont les trois quarts constituent une masse compacte dans la vieille province de Québec.

" Ils sont parfaitement satisfaits de leur sort. Maîtres absolus de leur destinée, ils coulent des jours heureux dans la paix et dans la liberté.

" Les Franco-Canadiens ne sont qu'un quart de la population du Canada, qui est aujourd'hui de huit millions, et ils ont cependant depuis quatorze ans l'un des leurs, Wilfrid Laurier, à la tête du pays, comme chef du Gouvernement fédéral. C'est à l'esprit de tolérance et de libéralisme de la majorité de langue anglaise, que nous devons ce grand honneur de voir, au premier rang, dans l'empire, un homme d'Etat que tout grand pays serait fier d'acclamer.

" Nous parlons le français à l'égal de l'anglais, dans nos Parlements ; nous plaidons en français devant nos tribunaux et c'est le code Napoléon qui nous régit dans la province de Québec.

" Compatriotes de Montcalm, ne nourrissez pas en votre âme un trop lourd regret de la défaite des plaines d'Abraham et de la perte, en cette heure douloureuse, de la colonie, car si le drapeau français eût continué de flotter sur le Canada jusqu'en 1805, ce pays eût partagé le sort de la Louisiane et eût été cédé avec elle aux Etats-Unis par Napoléon.

" La France n'avait plus alors une marine suffisante pour protéger ses colonies et l'empereur ne voulait pas subir l'injure de leur confiscation. En passant sous le drapeau américain, nous étions destinés,—de par notre situation géographique,—à être submergés par le flot des colons migrateurs de langue anglaise.

" Le sort des combats en a décidé autrement. Dans l'empire britannique, nous nous développons en pleine sécurité et notre préoccupation constante est de préparer nos enfants à jouer dans l'Amérique du Nord un rôle digne de la race française. C'est vers ce but que tendent toutes nos énergies."

Discours de M. Gaston Doumergue

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Après l'Honorable Dandurand, M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique, le même qui, étant alors ministre du Commerce, présida aux premières négociations qui ont abouti à l'entente commerciale entre la France et le Canada, prononça, d'une voix sonore un beau discours empreint d'une patriotique émotion.

Voici ce discours :

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'hommage que nous rendons aujourd'hui à Montcalm, en lui élevant cette statue, œuvre d'un sculpteur de talent inspiré par un cœur de bon Français, pourrait paraître tardif s'il avait été nécessaire à sa gloire. Mais cette gloire est de celles qui résistent à l'épreuve du temps et qui n'ont pas besoin d'être hâtivement fixées dans le marbre ou dans le bronze pour passer à la postérité et durer dans la mémoire des hommes.

L'histoire l'a pieusement recueillie et elle est inscrite dans ses pages en caractères que les événements si nombreux, si prodigieux et parfois si tragiques qui se sont produits depuis qu'elle y a pris place, n'ont pu ni effacer ni obscurcir.

Nous éprouvons à la relire le même frémissement d'orgueil patriotique que devaient éprouver les contemporains de ce héros au récit de ses exploits et du courage dont il faisait preuve pour défendre

contre des adversaires valeureux et tenaces, contre l'indifférence de son gouvernement et contre la mauvaise fortune, le patrimoine colonial et l'honneur de la France.

Dans le recul des années, la noble figure de Montcalm continue à se détacher avec un relief et une clarté qui impressionnent et émeuvent ceux qui veulent en évoquer les traits.

C'est sans doute aussi parce qu'autour d'elle, comme centre, viennent se grouper en foule de grands souvenirs de notre passé, dont la plupart sont de nature à nous inspirer une légitime fierté et à nous rappeler, s'il en était besoin, tout ce qu'on peut trouver à certaines heures, dans des âmes françaises, de faculté d'entreprise et d'énergie indomptable, de valeur militaire et de courage civique, d'abnégation de soi et d'ardeur à se sacrifier pour un haut idéal.

Toutes ces qualités et toutes ces vertus, la partie de notre histoire qui se confond avec celle du Canada en contient de merveilleux exemples, depuis Jacques-Cartier qui le premier remontait le Saint-Laurent, depuis Champlain qui fondait Québec, jusqu'à Montcalm qui donnait sa vie pour conserver à la France cette Nouvelle France. Elles brillent au même degré chez les pionniers, les colons et les soldats qui entraînaient ces chefs et dans le cœur de qui l'amour de la Patrie s'accroissait en raison de l'éloignement où ils se trouvaient d'elle et malgré le peu de souci qu'elle semblait prendre d'eux.

Nous les pouvons d'autant mieux admirer et louer, tous ces Français illustres ou obscurs, qu'ils ont forcé l'estime et l'admiration du grand peuple qui était alors l'adversaire du nôtre, au point qu'il a uni dans le même hommage la mémoire de ses soldats morts pour conquérir le Canada, avec celle de nos soldats morts pour le défendre contre ses entreprises ; glorifiant dans le même monument à la fois Montcalm et le général Wolfe et établissant ainsi entre eux, par delà le tombeau, une glorieuse fraternité d'armes dont une nation comme la nôtre ne pouvait manquer d'être touchée.

Un pareil hommage, allié à un respect intelligent et généreux, de leurs coutumes, de leur esprit et de leur langue qu'ils voulaient jalousement conserver, devait aussi aller au cœur des Français, qui, demeurés là-bas, ne tardaient pas à y faire souche aussi nombreuse que forte. Il leur permettait en même temps de concilier dans une admirable sympathie de sentiments en apparence opposé, le culte toujours fervent pour l'ancienne patrie avec un fidèle et noble loyalisme pour la nouvelle.

Nous éprouvons une joie très vive à posséder aujourd'hui, au milieu de nous, représentant leurs concitoyens et leur gouvernement, quelques-uns des descendants de ces anciens Français, car pour eux, comme pour nous, cette cérémonie est l'occasion de rap-

peler des souvenirs émouvants et chers, que n'assombrit aucune tristesse, ni aucune amertume. Ils nous apportent en effet la preuve vivante de la vitalité puissante de notre race et nous en révèlent, si j'ose dire, des aspects presque inconnus ou un peu oubliés. Par eux, par les Canadiens-Français, nous apprenons que les rameaux détachés du tronc continuent à pousser dru, même dans des sols ou leur enracinement et leur croissance semblaient devoir être particulièrement difficiles et, si nous étions tentés de nous méconnaître, ils nous feraient souvenir de ce que nous valons par le simple spectacle de ce qu'ils sont.

De leur côté, ils peuvent voir l'affection que nous leur avons gardée, et cet échange de souvenirs et d'impressions se fait dans des régions si pures et si hautes du cœur et de l'esprit, que la mémoire de Montcalm en reçoit une auréole plus lumineuse et plus belle.

Sa physionomie historique prend ainsi pour nous tous la valeur d'un symbole. Notre race s'y retrouve, ici comme là-bas, avec ses qualités, sa générosité, son génie propre que rien ne peut altérer et dont les hommes qui se réclament d'elles retrouvent toujours, aux heures où il le faut, la vive et nette conscience.

Elle nous est particulièrement chère dans ce coin de la France où Montcalm est né, où ses enfants sont nés, où sa mère et sa femme habitaient, tandis qu'il luttait désespérément au delà des mers pour arracher définitivement à tout ce que la mauvaise fortune peut accumuler de difficultés insurmontables devant un chef et des soldats héroïques une victoire qu'il sut garder tant qu'il vécut et que sa mort seule put faire perdre à son pays.

C'était ici sa petite patrie. L'amour qu'il portait à la grande ne la lui faisait pas oublier. Elle avait dans son cœur une place élue. Au milieu de ses préoccupations, de ses travaux et de ses combats, aux heures où son clair regard et sa froide raison lui faisait voir l'inutilité de ses efforts et l'issue fatale vers laquelle il marchait, sa pensée s'en allait vers son cher Candiac. Il en évoquait le souvenir avec celui des siens qu'il y avait laissés : sa mère admirable qui, dès l'enfance, avait su le préparer pour les périls et pour la gloire, sa femme aimante et dévouée, ses enfants, dont quelques-uns permettaient d'ajouter encore de l'honneur et de l'éclat à son nom. C'est seulement dans les lettres qu'il leur adressait qu'on peut deviner quelque lassitude et comme un mélancolique regret de sa grande âme devant le sort qu'il savait l'attendre.

Le voici revenu dans ce cher Candiac. L'admiration pieuse et reconnaissante de ses compatriotes l'y a ramené et c'est ce retour, après tant d'années écoulées qui ont vu se transformer le monde et disparaître de notre pays la société dont il résumait en lui les meil-

leures et les plus viriles qualités, que nous fêtons aujourd'hui, dans ce simple décor où il passa sa jeunesse et auquel sa mâle figure va donner désormais un réel caractère de grandeur.

Mais en voulant l'avoir au milieu d'eux et pour les souvenirs héroïques qu'il leur rappelle et pour les enseignements qu'ils veulent retenir de sa vie et de sa mort, les compatriotes de Montcalm n'ont point voulu l'ôter aux Canadiens dont il est un héros national. Aussi, dans une pensée où s'affirme à la fois la largeur de leur patriotisme et la nature du culte qu'ils rendent au héros, ont-ils voulu que la même image de lui existât là-bas et ici, autant pour rappeler les souvenirs communs du passé que pour exprimer les sympathies et la solidarité permanente qui existent entre les hommes de même race ....Et ils ont offert spontanément aux Canadiens la réplique du monument que nous inaugurons aujourd'hui.

" Représentant du gouvernement de la République à cette cérémonie, que tant de généreux sentiments, tant de pensées reconfortantes et tant de simplicité aussi font si émouvante, je ne puis oublier que je suis, moi aussi, le compatriote de Montcalm, ni dissimuler qu'il me vient quelque orgueil de la gloire qu'il projette sur le département où je suis né. Mais cet orgueil n'est pas fait que d'un souvenir ; il emprunte sa meilleure raison à la certitude que sur le sol et dans le pays qui ont vu naître et Montcalm et le Chevalier d'Assas, leurs vertus, leur courage et leur patriotisme ardent ont laissé des racines profondes d'où sortiront toujours des jets vigoureux et abondants que la grande patrie gardienne des idées de progrès, de liberté et de justice, trouverait tout de suite, s'il lui fallait un jour soit lutter pour ces idées, soit se défendre elle-même. Et je n'en salue qu'avec plus d'admiration et plus de ferveur, comme ministre de la République, la grande figure qui se dresse devant nous, historienne de tant de gloire, évocatrice de tant d'espoirs."

Les Poèmes

Lorsque les applaudissements qui saluent ce discours sont calmés M. Dumazert, de l'Odéon, dit, avec grand lyrisme, un poème que Chapman, l'illustre écrivain Canadien, a écrit à la gloire de Montcalm. Ce poème, d'un souffle épique, chante la gloire de Montcalm et inspire à l'auditoire l'orgueil du nom français.

M. Bazile, un Vauverdois, vient lire également un poème à la gloire de Montcalm.

Au Château de Vestric

Après les discours, le cortège se rend dans le Château qui se dresse au fond de la place et où l'on a servi dans les vieilles salles armoriées, un apéritif d'honneur.

Pendant quelques instants en échange alors de cordiales paroles et l'on félicite tout partieulièrement le sénateur canadien de son beau discours dont l'impression restera profondément gravée parmi tous les assistants de cette belle journée.

Le Banquet

Du château de Vestric, le Ministre et le cortège se rendent à la salle du banquet, dressé dans une vieille remise décorée de drapeaux et d'oriflammes.

Environ 500 convives y prennent place.

A la table d'honneur, aux côtés de M. Gaston Doumergue, on remarque la plupart des fonctionnaires du département, ainsi que les représentants de l'armée et les délégués Canadiens.

Au début du repas, la musique de Vauvert joue la " Marseillaise ", puis " l'Hymne Canadien ", au milieu des applaudissements nourris des convives.

Au champagne, M. Lallemand, préfet du Gard, ouvre la série des toasts, en levant son verre à la santé du Président de la République, du Ministre et des hôtes Canadiens.

Discours de M. Emile Renaud

M. Emile Renaud, avocat, ancien maire de Nîmes, succède à M. Lallemand. Au nom du Comité d'érection du monument à Montcalm, il prononce le beau discours que voici :

Monsieur le Ministre,

Messieurs,

" Il y a 25 ans, un jeune historien d'origine vauverdoise, aujourd'hui avocat de la République, écrivait un livre de pieuse reconnaissance qui protestait contre l'abandon inqualifiable de la mère Patrie à l'égard du défenseur du Canada et contre son ingratitude mise en parallèle avec les honneurs décernés à Montcalm par la colonie.

" Du germe ainsi déposé dans l'esprit de ses concitoyens, devait naître vingt ans plus tard, le Comité chargé de payer la dette de la France. C'est au nom de ce Comité que j'ai l'honneur de prendre la parole ; mais à vrai dire, notre part de collaboration à l'œuvre de réparation tardive, dont nous fêtons l'épanouissement, fut bien minime : un appui moral, un nom prêté, une obole donnée. Aussi, je libère ma conscience encriant bien haut, que l'initiateur du monument, celui qui a su grouper tous les éléments utiles ; souscripteurs, statuaire, architecte, membres d'honneur, ministres, députés,

sénateurs, celui dont la foi active a rayonné jusqu'en Amérique et a fait vibrer les sentiments les plus généreux de l'âme humaine, celui-là, c'est aussi un Vauverdois, c'est Gaston Bouzanquet.

" Secrétaire général, il est le centre d'une correspondance mondiale ; trésorier, il voit s'ouvrir toutes les bourses ; mais il est, en même temps, le président, le vice-président, le bureau, que dis-je ? le comité tout entier.

" Ceci dit, je dois reconnaître qu'en dehors de notre région, le Comité de Paris avec MM. Hodent, Péricard, Fabrègue, Bazile, Morel et l'Alliance Française, ont prêté à l'œuvre un concours aussi intelligent que dévoué, dont nous leur sommes très reconnaisssants.

" Je dois ajouter aussi, que MM. Léopold Morice et Chabert ont pleinement réalisé le vœu des admirateurs de Montcalm, en perpétuant, par le bronze et la pierre, dans le pur style Louis XV, le souvenir de celui qui naquit à quelques portées de fusil de cette commune de Vestric, qui nous offre sa chaude hospitalité et qui a cédé à une heureuse tentation, le jour où elle a bien voulu recueillir le héros de Candiac.

" Mais plus encore, y aurait-il injustice de ma part à ne pas signaler l'empressement spontané et joyeux du Canada : l'idée de l'hommage rendu à Montcalm était belle, elle l'était doublement, puisqu'elle tendait à glorifier un grand Français du XVIIIe siècle, à la fois dans l'ancienne et dans la nouvelle France, par deux monuments sortis du même moule, dus à la même inspiration, dont on ne pourrait pas dire de l'un, qu'il serait l'original, de l'autre, la copie.

" Cette main, ainsi tendue à la France, dès la première heure, sur la profondeur de l'Océan, dit mieux que tous les discours, le courant d'ardente sympathie, l'entente plus que cordiale, la fraternité vraie entre deux nations parlant la même langue, longtemps soumises aux mêmes lois, à la même administration, pétries des mêmes mœurs et des mêmes traditions.

" Et quelle figure plus noble, plus pure, que celle que Montcalm aurait pu symboliser cette harmonie préétablie ? N'avait-il pas tenu trois ans les Anglais en échec et prolongé la vie française du Canada, ce général, estimé, respecté, aimé, jalousé, haï, haut, souple, difficile, poli, galant qui sut se faire adorer du Canada et du sauvage ? Nul de nous qui n'ait frémi d'orgueil au récit des victoires de Chouegen, du fort William-Henry, de Carillon ; mais à l'annonce de chacune d'elles, les habitants de ce pays ont entendu chanter le *Te Deum* à Candiac, ont assisté aux fêtes célébrées à Vauvert !

" Nul de nous qui n'ait été ému devant le tableau des hauteurs d'Abraham où les deux généraux ennemis trouvèrent la mort le même jour ! Mais aussi, quel sentiment de révolte contre la Cour de France abandonnant Montcalm à ses 15,000 hommes contre 80,000 anglais ! contre le ministre proclamant que quand la maison brûle on ne s'occupe pas des écuries, et s'attirant cette riposte : " On ne dira pas du moins, que vous parlez comme un cheval !' ' contre Louis XV qui signa le traité de 1763, cédant le Canada après un siècle et demi de possession.

" Depuis cette date, le Canada n'est pas redevenu français ; c'est encore la plus importante des colonies anglaises de l'Amérique, mais des constitutions libérales en ont fait une sorte d'état indépendant, soumis de nom à l'Angleterre, mais ne relevant guère, en réalité, que de son Parlement.

" De ce Parlement, nous avons la bonne fortune d'avoir plusieurs représentants parmi nous, en la personne de MM. les sénateurs David et Dandurand, de MM. de Celles, Côté.

" Je les salue au nom du Comité et les remercie du fond du cœur d'être venus de si loin, ainsi que MM. Chapman et Bellerive, secrétaire général du Comité de Québec, et je m'excuse d'avoir dit que le Canada n'était pas redevenu français depuis 1763 : il n'a jamais cessé de l'être !

" Depuis le jour où Jacques-Cartier découvrait le Canada ; pendant la période heureuse où Samuel de Champlain fondait Quebec et gouvernait la colonie, où Richelieu et Colbert multipliaient les preuves de sollicitude, vous fûtes français de fait et de droit ; à partir de l'époque néfaste de la Guerre de Sept ans, le corps a pu être dépouillé de sa parure aux armes de notre pays ; le cœur est resté attaché à la France ; l'élément français, accru par une natalité et une force d'expansion qu'on a été heureux de constater, n'a cessé de refouler à l'Ouest l'élément anglais, et là-bas, plus que dans aucune partie du monde, rien de ce qui est Français n'est étranger. Tout récemment, un de nos ministres (il n'est pas de Vauvert, mais il est né à quelques kilomètres de là, comme Montcalm), ne resserrait-il pas les liens qui nous ont toujours unis en mettant sa signature au bas d'un traité franco-canadien.

" Et, puisque ce ministre est ici présent, j'ai l'agréable devoir de lui dire combien nous sommes heureux de le voir apporter au nom du gouvernement de la République, toujours respectueuse du passé glorieux, fière de tous ses enfants qui ont un jour servi la patrie, apporter à Montcalm un témoignage dont nous savons priser la valeur.

" Et maintenant, après avoir d'un mot adressé l'expression de notre gratitude à tous nos collaborateurs, aux admirateurs de Montcalm, à toutes les autorités, je lève mon verre, et vous convie à lever le vôtre, à nos hôtes du Canada. "

Enfin M. Boiteau, au nom des Vétérans des Armées de Terre et de Mer ; M. de Celles, conservateur de la Bibliothèque du Parlement Fédéral, M. Thomas Côté, au nom de *La Canadienne*, portèrent les derniers toasts.

Discours de M. de Celles

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

" Les orateurs que nous venons d'écouter et d'applaudir ont rendu hommage à Montcalm dans des termes auxquels il ne reste rien à ajouter. Leur éloquence a retenti en périodes éclatantes comme pour envelopper dans un décor d'apothéose la mémoire du grand général qui a incarné plus que tout autre sur la terre du Canada, le génie militaire et l'honneur.

" Montcalm appartient à la France et au Canada. C'est votre cause et la nôtre qu'il défendait à la tête des valeureux soldats de France et des milices coloniales. Vous avez tant d'illustrations dans votre Panthéon, dans votre galerie des grands hommes, que je serais tenté de le réclamer pour nous seuls, mais heureusement, une gloire comme celle de Montcalm se dédouble et est assez éclatante pour rayonner sur deux pays.

" Il me semble qu'il ne serait pas hors de propos de vous dire comment, après cent cinquante ans de séparation d'avec la France, nous sommes, nous Canadiens, encore Français. Jamais nous n'avons entièrement perdu contact avec le pays de nos origines. Dès que l'intelligence de l'enfant canadien s'épanouit, elle se berce des récits, des contes et des légendes de France. Lorsqu'il a fait les premiers pas dans la vie, il entre à l'école et à l'église, tenant à la main des livres venus de France.

" Plus tard, devenu adolescent, son goût du beau se développe à la lecture de vos poëtes et de vos grands prosateurs dont, comme vous, il subit le charme et l'influence. Il résulte de cette formation intellectuelle une forte communauté d'idées avec vous. Notre esprit a, pour ainsi dire, été coulé dans le même moule que le vôtre. Voilà comment nous avons acquis quelques-unes de vos qualités. Si vous aviez des défauts, nous les aurions tous, attendu qu'il est plus facile de s'approprier les seconds que les premiers.

" Entre les Français et les Canadiens, on note plutôt des dissemblances que des différences. La surface ne semble pas la même partout : mais grattez le Canadien et vous trouverez un Français. Ce qui nous différencie d'un peuple à l'autre, c'est que depuis la séparation, le mouvement économique social, les guerres, les révolutions, vous ont remués fortement, tandis que nous sommes restés tranquilles, en dehors de toute guerre bien sérieuse ou de longue durée. Le peuple s'est immobilisé dans les campagnes dans sa foi et ses traditions ; il pense et parle comme on pensait et parlait en France à la fin du XVIIe siècle.

" Si vous voulez savoir comment étaient vos ancêtres venez nous voir au Canada.

" Chaque fois que je viens en France, je me fais un plaisir d'étudier les différents types que le hasard des relations sociales me fait rencontrer.

" A mon retour au Canada, je retrouve leur sosie. S'il m'arrive de voir tel de mes compatriotes à la parole exubérante, rempli d'amour pour la vérité, mais d'une vérité imprécise, susceptible de se prêter aux embellissements de l'imagination, je le classe sans hésitation. Evidemment, ses ancêtres ont dû voir les bords de la Garonne. Tel autre qui dans la conversation paraît toujours avoir une pensée de derrière la tête, donne à des questions directes des réponses sibillines, m'indique ses origines normandes.

" Si j'avais à faire un diagnostic ethnographique ici, sur place, je vous dirais que mes amis Canadiens ici présents, MM. Dandurand et Côté, appartiennent par leur origine au sud de la France. Ils ont toutes les vertus des gens du midi. Pour être complets, il ne leur manque que " l'assent " de Marseille.

" Ce contact que nous avons maintenu avec la France comporte un grand attachement pour notre ancienne mère-patrie ; il s'est perpétué à travers le temps sans faillir, on l'a vu triompher de tous les obstacles offerts à sa survivance, même de l'oubli dans lequel nous a tenu la France absorbée aux deux siècles précédents, par les grands et terribles événements qui mettaient en jeu son existence. Pour vous donner une idée des sentiments qui persistaient chez nous, laissez-moi vous citer un trait que je retrouve dans mes souvenirs d'enfance :

" En l'année 1860 ,je passais mes vacances d'écolier à la campagne près de Montréal. Un groupe de paysans vint un jour me trouver et l'un d'eux prenant la parole me dit : " C'est bien en 1763, que la France a cédé le Canada à l'Angleterre ". Sur ma réponse affirmative, il reprend : " N'est-il pas vrai que cette cession n'a été faite

que pour cent ans et que par conséquent, dans trois ans, c'est-à-dire en 1863, nous redeviendrons Français."

" Cette interpellation me rendit perplexe, je n'osais pas répondre, préférant laisser ces braves gens entre un espoir et une désillusion prochaine.

" Ils n'avaient pourtant pas à se plaindre à ce moment du régime sous lequel nous vivions ; car nous étions alors, depuis longtemps, en possession de toutes les libertés, objet de l'ambition des peuples modernes. Mais ces paysans parlaient ainsi pour des raisons que la raison n'approuve pas, et écoutaient plus leurs sentiments que la voix de leurs intérêts.

" Sur le blazon de la province de Québec se lit cette devise " je me souviens " ; elle signifie que nous avons toujours le souvenir de nos origines présent à l'esprit, et que nous voulons continuer à vivre sous leur influence. Alors que nous étions faibles, que de luttes pour rester fidèles à cette devise si simple ! Soyez assurés, que maintenant que nous sommes forts, et qu'il y a avantage et plaisir à rester Français, nous persisterons plus que jamais à nous souvenir.

Discours de M. Boiteau

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

" Au nom de la Fédération du Gard des Vétérans des armées de terre et de mer de 1870-71, permettez-moi d'adresser à MM. les membres du comité et notamment à leur distingué secrétaire général, M. Bouzanquet, tous nos remerciements pour la bienveillante attention qu'ils nous ont témoignée.

" Nous avons saisi avec empressement l'occasion qui nous procure l'honneur de saluer les délégués d'un peuple frère et de nous acquitter d'une dette de reconnaissance, inscrite depuis quarante ans au grand livre du souvenir.

" J'aurais désiré, Messieurs les délégués, qu'une voix plus autorisée que la mienne voulût bien se charger de vous exprimer nos sentiments ; je sens que je suis au-dessous de la tâche que j'ai l'honneur de remplir et je crains de ne pouvoir développer toute ma pensée.

" Vous êtes venus honorer la mémoire d'un de nos concitoyens, mort héroïquement pour la gloire et la grandeur de la France ; je ne pense pas, après les éloquentes paroles que nous avons entendues, qu'il me soit permis de revenir sur un sujet aussi brillamment développé.

" Je me contenterai de vous dire que l'exemple auquel nous assistons est un exemple frappant d'admiration.

" Vous êtes au milieu de nous, vous n'avez pas craint les fatigues d'un long voyage pour venir dans ce coin de France qui est la petite patrie du héros de Québec, pour porter à ce vaillant soldat l'hommage de reconnaissance du peuple canadien.

" L'histoire lie le Canada à la France, mais il y a une chose plus profonde que l'histoire, c'est qu'un même sang coule dans les veines des Canadiens et des Français.

" Ces étendards de nos sections qui s'inclinaient tout à l'heure pour saluer notre compatriote, M. le Ministre de l'Instruction Publique et et des Beaux-Arts, s'inclinaient également pour vous saluer avec sympathie, messieurs les délégués de ce peuple vaillant et généreux. Ils portent dans leurs plis notre devise, calquée sur la vôtre ; vous nous dites : " Je me souviens " ; nous vous répondons : " Oublier jamais ".

" Si nos cœurs battent à l'unisson dans une joie commune, nous ne pouvons pas oublier que, lorsque la France était dans le malheur, vos cœurs ont battu et sans doute aussi fort qu'aujourd'hui.

" Je ne devrais pas en ce moment feuilleter les pages sombres de notre histoire, mais vous pardonnerez, Monsieur le ministre, et vous tous, Messieurs, vous pardonnerez à un vieux soldat qui a vécu cette époque tragique, de dire qu'à côté des pages sombres, il y a eu des pages d'audacieuse témérité et d'héroïque bravoure, et qui sont de beaucoup les plus nombreuses dans ce chapitre terrible de notre histoire. Je vous ai dit : audacieuse témérité, héroïque bravoure ; lorsque les cartouches manquaient, nous ne tournions pas la crosse en l'air, nous ne voulions pas non plus savoir le sort qui nous était réservé ; nous mettions baïonnette au canon et nous allions nous faire fusiller à bout portant : le 16 août, à Gravelotte, les balles qui m'ont déchiré les chairs partaient de dix à douze mètres tout au plus.

" Blessé, prisonnier de guerre, loin de notre chère patrie, apprendre tous les jours de nouveaux revers, ah ! mes amis, je ne trouve pas d'expression pour vous dépeindre nos souffrances morales et physiques. Ce n'est pas que les soins nous aient manqué, nous avons reçu en Allemagne tous les soins que comportait l'état de nos blessures et je me plais à rendre cette justice ; mais les blessures que nous avions au cœur, rien ne pouvait les guérir.

" Combien de fois n'avons-nous pas envié le sort de nos camarades qui, sur le champ de bataille, avaient rencontré une mort glorieuse.

" C'est dans cet état d'esprit que l'écho de vos sympathies nous est arrivé ; nous avions cru la France abandonnée, mais vous, nos frères du Canada, malgré le temps et l'espace, vous avez dit : " Je me souviens ", et vous nous avez secourus.

" Loin de moi toute pensée d'exagération, mais permettez-moi de vous dire que vous avez contribué à guérir nos blessures par les sentiments de solidarité que vous nous avez témoigné. Ces sentiments ont été pour nous un baume souverain par l'espoir que vous avez fait renaître dans nos cœurs au moment de notre plus grand découragement, et malgré le respect que je dois à votre modestie, j'ajouterai que votre témoignage de sympathie en cicatrisant les blessures de notre cœur, a cicatrisé aussi celles de notre corps, ce qui me vaut peut-être l'honneur de vous adresser aujourd'hui, notre gratitude.

" Veuillez, Messieurs les délégués du peuple canadien, apporter à vos compatriotes le salut fraternel des Vétérans de 1870-71, ainsi que nos sentiments de profonde reconnaissance. C'est dans le malheur que l'on reconnaît ses véritables amis ; je me plais à constater que, dans le malheur comme dans la joie, vos cœurs battent à l'unisson des nôtres.

" Monsieur le Ministre, Messieurs, je ne devrais pas sortir du cadre de cette manifestation, cependant je ne puis me défendre de remplir la mission que nous sommes imposée ; fidèles à notre devise, nous entretiendrons toujours vivace le souvenir des luttes désastreuses soutenues, sans défaillance par la nation française, surprise, désorganisée, contre des troupes innombrables depuis longtemps préparées et formidablement armées.

" Si le passé est la lumière qui doit éclairer l'avenir, qu'il me soit permis de dire : à quoi serviraient nos armes perfectionnées et à tir rapide, si, comme en 1870, les cartouches manquaient.

" Nous avons confiance que la France prévoyante ne reverra plus les errements du passé ; c'est avec sérénité que nous devons regarder l'avenir, mais c'est dans la leçon de nos malheurs que nous devons puiser nos volontés et si la voix des Vétérans peut avoir quelque répercussion sur l'esprit des jeunes, nous leur disons : Faites votre devoir, repoussez impitoyablement ces doctrines subversives qui voudraient faire de vous des lâches ; aimez votre patrie, ayez confiance en vous, en vos chefs ; avec la bravoure innée à l'esprit français, vous pouvez sourire à l'avenir.

" Quant à nous, Vétérans, si notre pays était menacé et que la France fasse l'appel de ses enfants, tous ceux d'entre nous susceptibles de prendre les armes répondraient : Présent.

" Nous considérons qu'en face du danger, l'âge ne crée pas de prescription au devoir de servir la patrie. Tant que nous aurons une goutte de sang dans les veines nous la mettrons au service de la patrie, et tant que nous aurons un souffle de voix, ce sera pour crier : Vive la France ! et j'ajoute : Vive la République ! car un bon soldat

ne doit pas regarder de quel côté vient la voix qui le commande quand c'est le devoir qui l'appelle.

" Messieurs, mes chers camarades, je vous invite à lever vos verres pour boire à la prospérité et à la fraternité du peuple canadien.

" Je vous prie de joindre votre voix à la mienne pour crier : Vive le Canada ! Vive la France ! "

Clôturant heureusement cette cérémonie enthousiaste, M. Gaston Doumergue, dans une éloquente et patriotique allocution, a levé son verre à Georges V, roi d'Angleterre et à Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

C'est à Québec maintenant, à l'inauguration du second monument, que s'achèvera l'œuvre fraternellement entreprise par les deux peuples et à laquelle notre association *La Canadienne* a fait une inlassable propagande parce qu'elle symbolisait l'union qu'elle-même avait conçue, l'union dans le respect et le culte du passé.

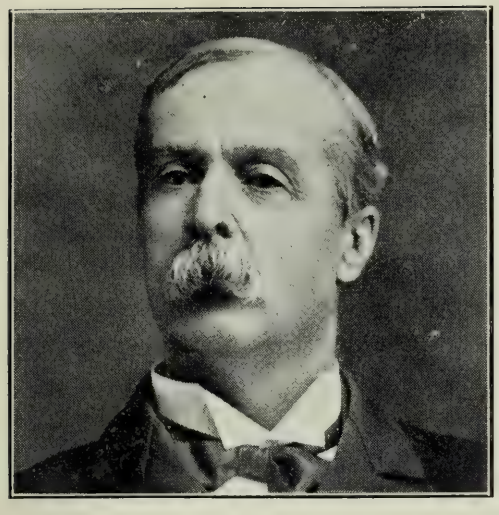

Monsieur William Chapman, poëte-lauréat,
Promoteur de l'œuvre à Ottawa.

MONTCALM

POÈME

PAR

W. CHAPMAN

POÊTE NATIONAL CANADIEN

lu à l'inauguration du Monument à Vestric et Candiac

PAR

M. DUMAZERT

du Théâtre National de l'Odéon.

I

Le front nimbé des purs rayons de la fierté,
Le torse débordant de la sève féconde
Qui gonfle les rameaux de l'arbre Liberté,
Cent ans au Canada la France avait lutté
Pour peupler de ses fils le sol de tout un monde.

Cent ans Bretons, Normands, Picards et Saintongeais
Avaient, maîtres nouveaux d'une nouvelle terre,
Poursuivi noblement d'audacieux projets
Et vaincu, sur les eaux, dans les champs, les forêts,
La vieille Barbarie et la vieille Angleterre.

Mais les âpres soldats d'Albion, plus nombreux,
Menaçaient d'écraser ces gagneurs de batailles.
Les agresseurs déjà triomphaient, car nos preux
A travers l'Océan farouche et ténébreux
Vainement imploraient des renforts de Versailles.

Louis quinze était sourd à leur appel navrant.
Cependant l'odieux et funeste monarque,
Honteux d'abandonner le Canada mourant,
Dépêcha vers les bords lointains du Saint-Laurent.
Un guerrier du Midi, qu'eût exalté Plutarque.

Et Montcalm traversa l'Atlantique écumeux.
Le paladin, épris des héros de Corneille,
Fidèle au souverain, fier d'ancêtres fameux,
Dès sa jeunesse avait, intrépide comme eux,
Accompli des exploits dont l'esprit s'émerveille.

Fougueux comme Kléber, humble comme Marceau,
Fascinant ses soldats, cet homme de génie,
Chez qui toute infortune éveillait un écho,
Pouvait, malgré l'échec du brave Dieskau,
Dans un tragique effort, sauver la colonie.

Et dans la paix des bois il captive le cœur
Des farouches Indiens ; il noue une alliance
Capable d'endiguer le flot spoliateur.
Tous les bras sont tendus vers le libérateur
Qui promet le salut de la Nouvelle-France.

Et, confiant, guidé par l'astre du Destin,
Il attaque deux forts, y bat Mercer et Moore,
Y fait maints prisonniers, un opulent butin....
Chouaguen et William-Henry diront sans fin
Les prodiges que sait enfanter la bravoure.

Abercromby, l'audace au front, l'épée au clair,
Sur Carillon cerné bientôt se précipite.
Jamais le fier Montcalm n'apparut aussi fier.
Six heures il affronte un ouragan de fer....
Et, le soir, les couleurs anglaises sont en fuite.

Un long *Te Deum* fait répéter aux échos
Que par les Francs Dieu frappe encore pour l'Histoire ;
Et l'ange du pays vient baiser nos drapeaux
Et couvrir de lauriers plus brillants et plus beaux
Nos preux ivres de joie et tout chargés de gloire.

II

Mais la famine va torturer les colons
Qui depuis bien des jours poussent des cris d'alarmes.
Pendant que nos soldats luttent sous des haillons,
Vergor et Bigot font danser les millions,
Se repaissent du sang de la patrie en larmes.

Et le grand dictateur Pitt jure à l'univers
De sauver son pays condamné par Walpole,
De faire à ses marins dompter toutes les mers
Et promener, malgré trahisons et revers,
Son pavillon vainqueur de la Floride au Pôle.

Le nouveau Du Guesclin sans peur et sans égal
Ne peut que prolonger l'existence virile
De Québec épuisé, marqué du sceau fatal....
" Je serai Fabius et non pas Annibal",
Dit-il au lendemain d'un triomphe inutile.

Du feu des dévoûments constamment dévoré,
Consacrant tout son être au Canada qui sombre,
Il répète souvent : " Je m'ensevelirai
Sous les débris fumants du pays engouffré
Plutôt que de céder à la force du nombre ! "

Et Bougainville en vain va supplier la cour
De secourir un peuple exaspéré qui pleure
Tandis qu'à Trianon danse la Pompadour.
Montcalm abandonné doit—il l'a dit, un jour—
Du suprême désastre entendre sonner l'heure.

III

L'heure sonna bientôt.—Guidés par un Judas
Des bords du Fleuve au front d'une haute falaise,
Dans une vaste plaine, un matin, l'arme au bras,
Apparurent, non loin du camp de nos soldats,
Dix mille champions de la bannière anglaise.

Le fier marquis courut, suivi de ses héros,
Du grand Wolfe attaquer la phalange homérique....
Oh ! qui pourra chanter sur des rythmes nouveaux
La bravoure et l'élan des bataillons rivaux
Qui devaient décider du sort de l'Amérique ?

Le combat fut aussi meurtrier qu'inégal.
Le souffle des lions gonflait chaque poitrine.
Montcalm périt, les reins percés du fer brutal,
Mais sans voir des Anglais l'orgueilleux général
Arborer son drapeau sur Québec en ruine.

Wolfe tomba lui-même en la mêlée, heureux
D'entendre en expirant des clameurs triomphales.
Par le nombre écrasés, nos guerriers valeureux,
Devant qui tant de fois avaient fui tant de preux,
Venaient de reculer sous la grêle des balles.

La Déroute emporta ces combattants fougueux
Dont Crémazie a dit les tragiques prouesses....
Le sort jaloux, hélas ! trahissait nos aïeux ;
Et dans les bourgs naissants, la veille encor joyeux,
Eclatèrent bientôt de longs cris de détresses.

Un deuil sans nom couvrit nos champs et nos forêts ;
Et, comme l'albatros blessé, traînant son aile,
L'antique drapeau blanc, troué par les boulets,
S'abaissa sous l'essor de l'étendard anglais
Et s'enfuit pour toujours vers la Gaule immortelle.

IV

Plus d'un siècle a passé sur Québec grandissant
Depuis l'heure où, ployant sous la désespérance
Qui torturait un peuple à peine adolescent,
Nos pères, noirs de poudre et maculés de sang,
Y virent s'envoler les couleurs de la France.

Plus d'un siècle a passé ; mais toujours sous nos cieux
Nous vénérons Montcalm, nous chérissons la race
Dont sortit ce vaincu superbe et glorieux.
Pour nous son souvenir, vivace et radieux,
Auprès du conquérant a servi de cuirasse.

Montcalm, mort, peut encor rappeler au vainqueur
Que les vrais Canadiens, sentant dans leur artère
Le sang qui cinquante ans fit battre son grand cœur,
Sont dignes de marcher au chemin de l'Honneur
A côté des enfants de la noble Angleterre.

Oui, grâce au dévoûment de cet audacieux,
Sous les plis triomphants du drapeau britannique
Nous marchons fièrement et l'espoir dans les yeux,
Loyaux, nous conservons le parler gracieux
Apporté sur nos bords du fond de l'Armorique.

Oui, Montcalm est toujours couronné du rayon
Qui resplendit au front des plus grands capitaines ;
Et, comme Washington illustra l'Union,
Sur les deux continents l'homme de Carillon
Sut immortaliser les plages canadiennes.

Du pays du condor au pays de l'eider,
Sous la solive brute et la voûte idéale
Son nom de patricien, harmonieux et clair,
Brille de la splendeur que dans les nuits d'hiver
Déroule en notre ciel l'aurore boréale.

Rien ne peut de ce nom ternir l'éclat serein,
Et défiant le temps, l'oubli, l'indifférence,
Impérissable, il doit survivre au double airain
Dressé, pour honorer le héros souverain,
Sur le sol généreux de l'une et l'autre France.

Et de même qu'un jour, aux bords laurentiens,
Wolfe et Montcalm mourants—ô le sublime rôle! —
Formèrent de leur sang chaleureux les liens
Qui font fraterniser, sous les toits canadiens,
Les fils de l'Albion et les fils de la Gaule ;

De même, en érigeant les monuments jumeaux
Qui diront la valeur du paladin stoïque
Tombé comme le grand Roland à Roncevaux,
Nous avons pour toujours uni de nœuds loyaux
Les Francs de l'ancien monde aux Francs de l'Amérique.

W. Chapman.

A MONTCALM

Poème lu par l'auteur à Vestric-Candiac

C'étaient des jours mauvais d'infortune et de deuil.
L'âme française, ayant abdiqué son orgueil,
Acceptait sans regret, ni honte sa disgrâce.
Une ombre obscurcissait le sort de notre race,
Et la gloire était morte, et l'opprobre était roi.
Or, pour avoir gardé sa vaillance et sa foi,
Et pour avoir souffert de sa fierté meurtrie,
Montcalm ressuscita l'honneur de la Patrie.

Ce soldat à l'âme obstinée,
Sut contraindre la Destinée,
A servir son ferme dessein,
Et donner, à l'heure propice,
L'exemple d'un grand sacrifice,
Plus grand encore d'être vain.
Quatre ans, il combattit d'une ardeur identique,
Des bords du Saint-Laurent aux rives d'Atlantique,
Parmi la plaine immense, et dans les bois profonds,
Par les vallées et par les monts,
Gravant en pleine neige une haute épopée,
Avec l'épée.
Quatre ans, on le laissa sans soutien ni renfort,
Seul en lutte avec le sort,
Chaque jour redoublant de prudence et d'audace
Pour déjouer les plans d'un ennemi tenace,
Sans écarter jamais l'obsédante menace
De la défaite et de la mort.
Quatre ans, il jalonna sa marche de victoires :
Oswego, Carillon et vingt combats notoires,
Aux cris rauques et triomphants
De ceux qu'il nommait ses enfants,
Les Indiens subtils et farouches,
Dont la haine tordait les bouches.
Un soir près de Québec, s'accomplit son destin.
Comme Léonidas aux Thermopyles,
Il comprit qu'il devait en fin
Succomber sous l'assaut des bataillons hostiles.
De l'aube au crépuscule, il lutta sans espoir.
Puis au soir,
Quand la défaite fut certaine,
Une balle coucha son corps fier sur la plaine.
Mais il se redressa stoïque, et dans la nuit,
Après que les Français en désordre eurent fui,
Entre deux grenadiers qui lui faisaient escorte,
L'on vit entrer par la grand-porte
De Québec, maintenant sur son cheval sanglant,
De nos soldats vaincus, le général mourant.
A ceux qui s'empressaient autour de sa souffrance,
Il dit : " songez à l'honneur de la France ! "
Puis il écrivit au vainqueur :
" Daignez être le protecteur
Des soldats dont je fus le père ".

Enfin, ayant rempli tout son devoir austère,
Il attendit, jusqu'au matin, tranquille et fort
La Mort.
Ainsi, près de mourir, et pour que s'accomplisse,
O Montcalm, votre vœu profond,
Aux deux pays unis par votre sacrifice
Vous fîtes un suprême don.
Aujourd'hui leur ferveur, ô soldat magnanime,
S'accorde et s'élargit pour vous glorifier ;
Et voici qu'à vos yeux se dessine et s'anime
Un paysage familier.
Vous en pouvez d'ici reconnaître les lignes,
La plaine aux larges horizons,
Les côteaux onduleux, où dévalent les vignes,
En troupeaux aux vertes toisons,
Et les oliviers tors, tout bruissants de cigales ;
Puis,—et votre regard se voile et s'attendrit,
—Avec son haut perron et ses deux tours égales ;
Candiac, qui vous accueille enfin et vous sourit,
Et tout au fond du val, sous le ciel qui halète,
Par les prés d'herbe rase, et des taureaux hantés,
Le Vestre, aux flots dormants, qui baigne et qui reflète
Le feuillage mouvant des saules argentés.
Maintenant, ô Montcalm, que votre haute image
Projette sur ces champs son ombre et sa grandeur,
Et que tous les Français vous ont offert l'hommage
De leur esprit et de leur cœur,
Vous leur révélerez le secret magnifique
Qui vous fit une âme héroïque.
Vous leur direz qu'il est de glorieux excès,
Que l'effort nous grandit et non pas le succès,
Que rien ne nous exalte et ne nous magnifie
Comme un haut idéal, une grande folie,
Vous leur enseignerez qu'il faut savoir souffrir
En silence, et pleurer dans l'ombre, et puis mourir,
Et que l'humanité marche toujours guidée
Par l'étoile aux feux clairs et superbes : l'Idée.

Gaston Bazile.
juin 1910.

Monsieur Gaston Doumergue, de Paris,
Sénateur et ancien Ministre,
Président d'honneur du comité de Vauvert.

Sir François Langelier,
Lieut.-Gouv. de a Province de Québec,
Président d'honneur du comité de Québec.

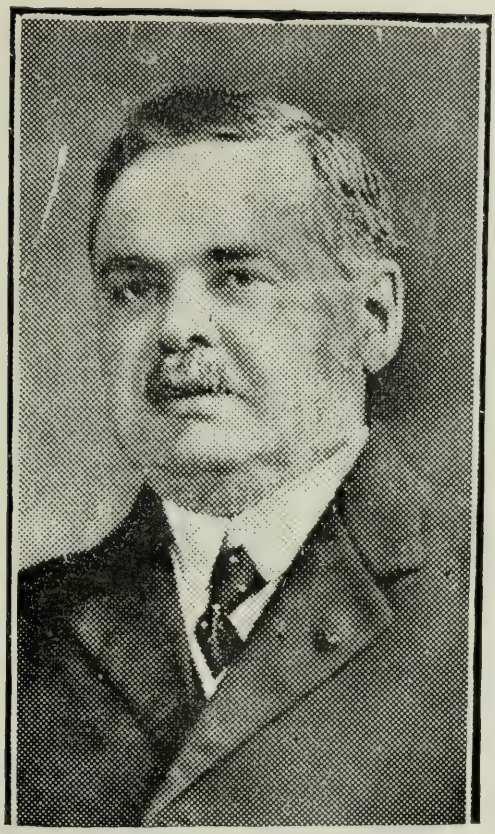

Sir Lomer Gouin,
Premier-Ministre de la Province de Québec,
Membre du comité de Québec.

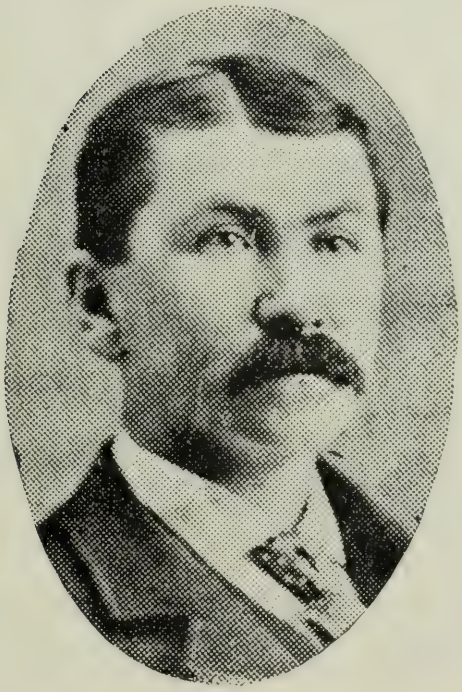

Son Honneur le Maire Drouin, Québec.

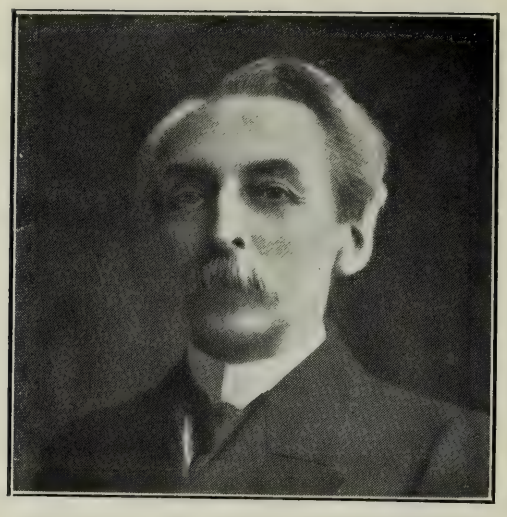

Sir Louis A. Jetté,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec,
en 1907.
Président du comité de Québec.

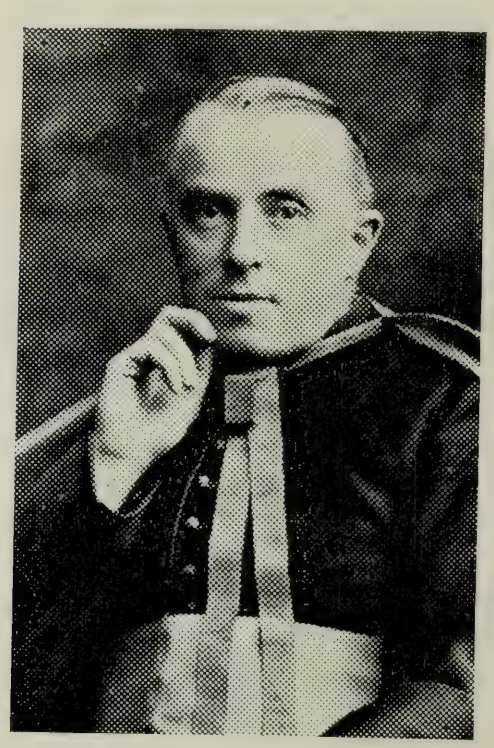

Mgr. Olivier Mathieu,
Ex-Recteur de l'Université Laval,
Membre du comité de Québec.

Sir Georges Garneau, ex-maire de Québec,
Membre du comité de Québec.

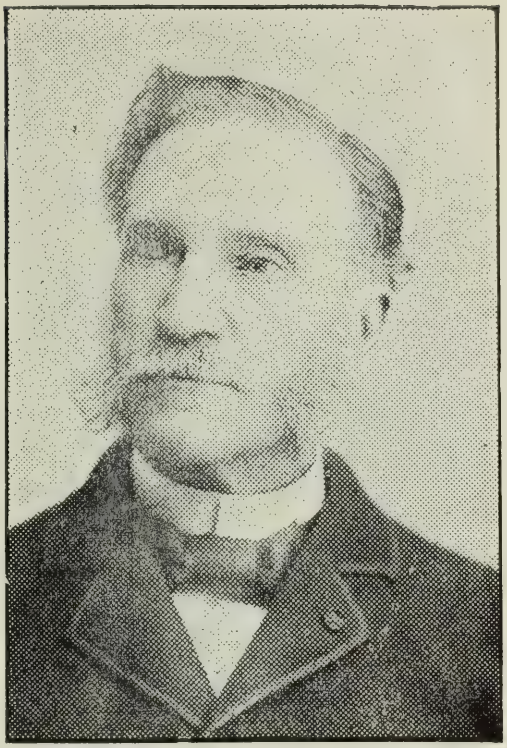

Sir A. B. Routhier, homme de lettres
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Adélard Turgeon,
Président du Conseil Législatif,
Membre du comité de Québec.

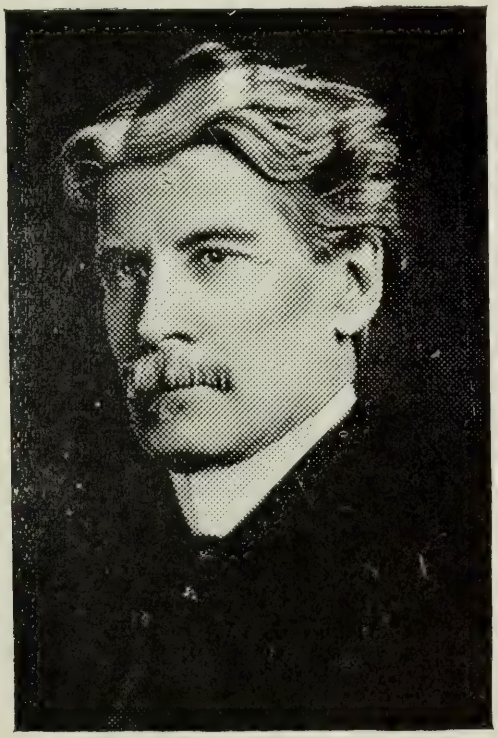

L'Honorable P. Auguste Choquette, Sénateur,
Membre du comité de Québec.

Hon. Thomas Chapais, Conseiller Législatif,
Membre du comité de Québec.

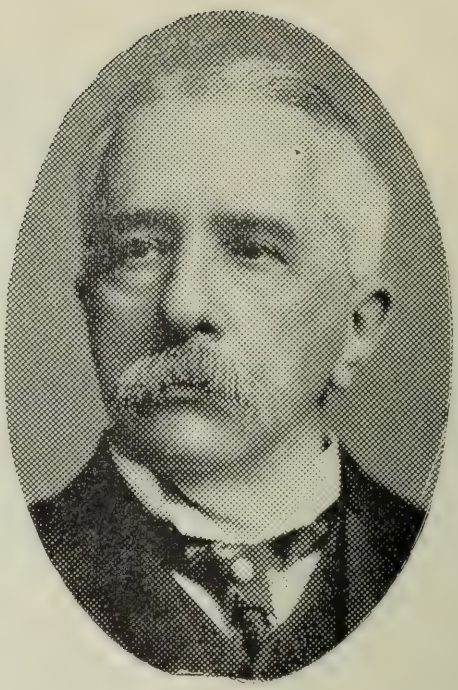

L'Honorable B. de la Bruyère,
Surintendant de l'Instruction publique,
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Charles Langelier, Juge,
Membre du comité de Québec.

L'Honorable Alexandre Chauveau,
Juge en Retraite,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Cyrille Delâge, Député,
Président de la Société St-J-Bte de Québec,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Ernest Gagnon, homme de lettres,
Membre du comité de Québec.

Le Major Aimé Talbot,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Arthur Lachance, Député,
Membre du comité de Québec.

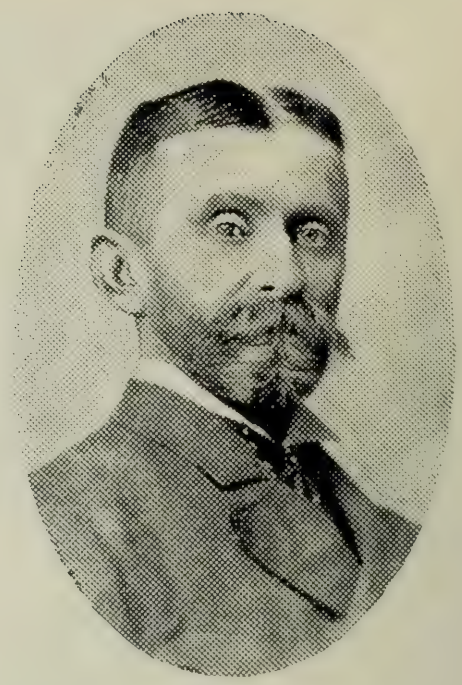

Monsieur Cyrille Tessier, Notaire,
Membre du comité de Québec.

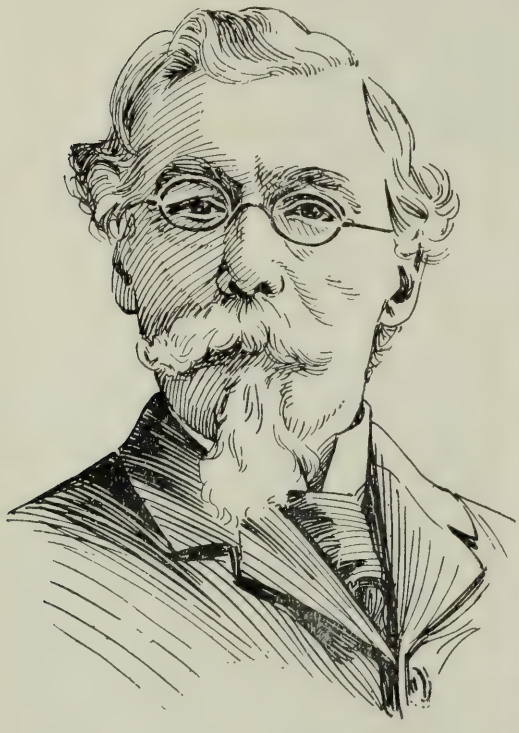

Monsieur P. B. Casgrain,
Homme de Lettres,
Membre du comité de Québec.

Monsieur Eugêne Leclerc, Député,
Membre du comité de Québec.

Monsieur C. J. Lockwell,
Echevin du Quartier Montcalm, Québec.

Monsieur L. A. Cannon,
Président de la Commission des Finances
de la Cité de Québec.

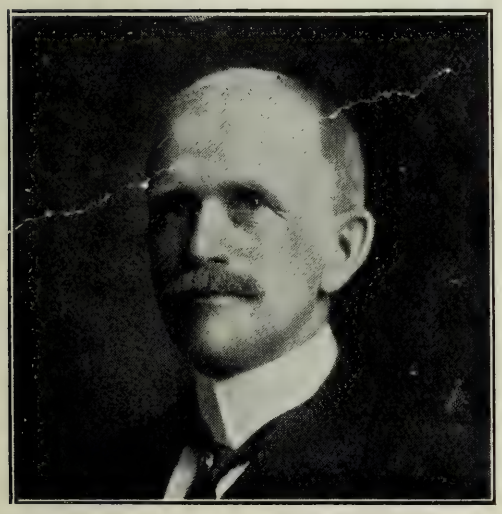

Monsieur Monaghan,
Echevin du Quartier Montcalm.

Monsieur Oscar Morin,
Echevin du Quartier Montcalm, Québec.

Inauguration du monument Montcalm à Québec, le 16 octobre 1911

Personnages invités officiellement à prendre la parole en cette circonstance

1° Le Président d'honneur du Comité de Québec : Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

2° Le Consul Général de France au Canada.

3° Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada.

4° Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province de Québec.

5° Son Honneur le maire de Québec.

6° Mgr l'Archevêque de Québec.

7° Monsieur le Marquis de Montcalm, Paris.

8° Monsieur le Marquis de Lévis, Paris.

9° Monsieur Gaston Bouzanquet, de Vauvert, France, promoteur de l'œuvre du double monument Montcalm, à Vestric-Candiac et à Québec.

10° Monsieur William Chapman, poëte-lauréat de l'Académie Française.

11° L'Honorable Sénateur R. Dandurand.

12° L'Honorable Sénateur L. O. David.

13° L'Honorable Thomas Chapais, Conseiller législatif.

14° Le Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec : Monsieur Cyrille Delâge.

15° Le Lieutenant-Colonel Wood.

16° La Canadienne, de Paris.

Personnages de France invités à honorer de leur présence cette cérémonie officielle

1° Le Président et les membres du Comité de Vauvert.

2° Le Maire et les membres du Conseil Municipal de Vestric-Candiac.

3° Le Maire et les membres du Conseil Municipal de Nîmes.

4° Le Maire et le membres du Conseil Municipal de Montpellier.

5° Monsieur le Sénateur Doumergue, ex-ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, Paris.

6° Monsieur le Comte Bertrand de Montcalm, Paris.

7° Monsieur Léopold Morice. statuaire, Paris.

8° Monsieur Paul Chabert, architecte, Nîmes.

9° Monsieur le Général Meysonnier, Lyon.

10° Monsieur Hubert Vitalis, Lodève (Hérault).

11° Monsieur le Docteur Du Tertre, Boulogne-sur-Mer.

12° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 15e Régiment de ligne. Albi (Tarn).

13° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 21e Régiment de ligne, Langres (Haute-Marne).

14° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 41e Régiment de ligne, Rennes (Ille et Villaine).

15° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 51e Régiment de ligne, Beauvais (Oise).

16° Monsieur le Colonel et MM. les Officiers du 67e Régiment de ligne, Soissons, (Aisne).

MM. Crémieux, Bonnefoy-Sibour, Desmons, Sénateurs du Gard.

MM. Devèze, DeRamel, Fournier, Compère-Morel, Pastre, Bourquet, députés du Gard.

M. le Préfet du Gard.

Promoteurs de l'œuvre du double monument à Montcalm.

A Vauvert : M. Gaston Bouzanquet
A Québec : M. Georges Bellerive
A Montréal : L'Honorable R. Dandurand
" " L'Honorable L. O. David
" " M. Thomas Côté
A Ottawa : M. William Chapman
A Paris : M. Leopold Leau

COMITÉS D'ACTION

I.—A Vauvert, (Gard), France

Président d'Honneur.—M. G. Doumergue, Sénateur du Gard, ancien Ministre du Commerce et ancien ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Président.—M. Louis Bonifassy, Maire de Vestric-Candiac.

Vice-Présidents.—MM. le Comte de Balincourt, Nimes ; Jean Bosc, avocat, Conseiller Municipal à Nimes.

Sécrétaire Général-Trésorier.—M G. Bouzanquet, Conseiller Municipal à Vauvert.

Sécrétaires.—MM. E. Salone, professeur au Lycée Condorcet, Président de la Section Canadienne de l'*Alliance Française*, 68, rue Jouffroy, Paris. M. Hodent, Vice-Président de la *Canadienne*, 10, rue François-Millet, Paris.

II—A Québec, (Canada)

Président d'honneur.—Sir François Langelier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Président.—Sir Louis Jetté.

Secrétaire-trésorier.—M. Georges Bellerive.

Membres du Comité.—Sir Lomer Gouin, Mgr O. Mathieu, Sir Georges Garneau, Sir A. B. Routhier, l'Honorable Auguste Choquette, l'honorable Chs. Langelier, l'honorable Thomas Chapais, l'honorabe B. de la Bruère, l'honorable Adélard Turgeon, MM. Cyrille Delâge, Eugène Leclerc, Ernest Gagnon, P. B. Casgrain, Eugène Taché, Cyrille Tessier, Arthur Lachance, Major Aimé Talbot, Dr Arthur Vallée.

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

11 NOV. 1992
29 OCT. 1992
20 OCT. 1994
08 NOV. 1994

a39003 004244025b

FC 384.1 .M63035 1911

OEUVRE DES DEUX MONUME

FC CE
0384.1
.M63035 1911

OEUVRE DES DEUX MONUMENTS

1528195

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 11 10 25 9